



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/590
28 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 125 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE
DU MAINTIEN DE LA PAIX À CHYPRE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	4
II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	6	4
III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	7	5
IV. GESTION FINANCIÈRE	8	5
V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 16 DÉCEMBRE 1993 AU 15 JUIN 1994	9 - 10	6
VI. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 16 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1994	11 - 12	6
VII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1995	13	6
VIII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JUILLET 1995 AU 30 JUIN 1996	14	7
IX. ÉTAT DES REMBOURSEMENTS AUX PAYS FOURNISSANT DES CONTINGENTS	15 - 16	7
X. ÉTAT DU COMPTE SPÉCIAL ÉTABLI AVANT LE 16 JUIN 1993	17 - 25	7

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
XI. OBSERVATIONS CONCERNANT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES	26 - 28	9
XII. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	29	9
ANNEXES		
I. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 15 décembre 1993 au 15 juin 1994 : état récapitulatif		11
II. Renseignements complémentaires concernant l'exécution du budget pendant la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994		16
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994 : état récapitulatif		28
IV. Informations complémentaires concernant l'exécution du budget pendant la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994		33
V. Prévisions de dépenses pour les périodes allant du 1er janvier au 30 juin 1995 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 : état récapitulatif		43
VI. Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1995		48
VII. Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996		64
VIII. Tableau d'effectifs actuel et proposé		69
IX. Dépenses concernant le personnel civil et dépenses connexes		70
A. Période allant du 1er janvier au 30 juin 1995		70
B. Période allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996		71
X. Répartition actuelle du personnel civil (au 30 juin 1994)		72
XI. Répartition proposée du personnel civil		74
XII. Effectif autorisé et pourcentage de postes occupés et de postes vacants pour la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994		76
		/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
XIII. Répartition des véhicules, par site	77
A. Au 30 juin 1994	77
B. Périodes allant du 1er janvier au 30 juin 1994 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996	79
C. Véhicules appartenant à l'ONU : périodes allant du 1er janvier au 30 juin 1995 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996	81
XIV. Matériel de transmissions appartenant à l'ONU	82
A. Du 1er janvier au 30 juin 1995	82
B. Du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996	83
C. Répartition du matériel de transmissions, par site, au 30 juin 1994	84
XV. Carte de Chypre	86

I. INTRODUCTION

1. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été créée par le Conseil de sécurité conformément à sa résolution 186 (1964) du 4 mars 1964. Depuis lors, le Conseil a prorogé le mandat de la Force, généralement pour des périodes de six mois. Jusqu'au 15 juin 1993, le financement de la Force était assuré par les gouvernements fournissant des contingents, par le Gouvernement chypriote conformément au paragraphe 19 de l'Accord sur le statut de la Force¹, et par des contributions volontaires versées au budget de la Force.

2. Dans sa résolution 927 (1994) du 15 juin 1994, le Conseil a prorogé le mandat de la Force de six mois et demi, du 16 juin au 31 décembre 1994.

3. Dans sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé, entre autres, que les dépenses de la Force engagées à compter du 16 juin 1993 dont le financement n'aurait pu être assuré au moyen de contributions volontaires seraient à considérer comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. L'Assemblée a également prié le Secrétaire général de créer un compte spécial pour la Force.

4. Dans sa résolution 48/244 du 5 avril 1994, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial de la Force, un crédit d'un montant total brut de 10,5 millions de dollars (montant net : 10 072 000 dollars) pour la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994, et de mettre ce montant en recouvrement auprès des États Membres.

5. L'autorisation d'engagement de dépenses approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/244 pour la période allant du 16 juin au 15 décembre 1994 était fondée sur un budget global approuvé d'un montant brut de 22,8 millions de dollars (montant net : 22 357 704 dollars), dont 7,6 millions de dollars (représentant le tiers des dépenses totales de la Force) seraient financés par des contributions volontaires du Gouvernement chypriote et 3 250 000 dollars par des contributions volontaires du Gouvernement grec. Le budget devait permettre de financer les dépenses afférentes au personnel ci-après : 12 observateurs militaires; 1 230 soldats, tous grades confondus (appui logistique : 120 hommes; infanterie : 1 110 hommes); 35 policiers civils et 373 membres du personnel civil (41 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 332 agents recrutés sur le plan local).

II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

6. Le tableau 1 contient un état récapitulatif des contributions acquittées et non acquittées au 30 septembre 1994, déduction faite des sommes portées au crédit des États Membres. Il ressort de ce tableau que le total des contributions non encore acquittées par les États Membres s'élèvent à 12 817 525 dollars.

Tableau 1

État, au 31 décembre 1994, des contributions dues pour la période allant
 du 16 juin 1993 au 31 décembre 1994

(En dollars des États-Unis)

	16 juin- 15 décembre 1993	16 décembre 1993- 15 juin 1994	16 juin- 31 décembre 1994	Total
a) <u>Ressources</u>	—	—	—	—
Montant ouvert	8 771 000	10 500 000	—	31 221 000
Montant autorisé	—	—	11 950 000	—
Total	<u>8 771 000</u>	<u>10 500 000</u>	<u>11 950 000</u>	<u>31 221 000</u>
b) <u>Montants mis en recouvrement</u>	8 771 000	10 500 000	11 950 000	31 221 000
Sommes portées au crédit des États Membres :	—	—	—	—
Recettes provenant des contributions du personnel	223 888	292 165	301 923	817 976
Solde inutilisé	—	—	—	—
Montant net mis en recouvrement	<u>8 547 112</u>	<u>10 207 835</u>	<u>11 648 077</u>	<u>30 403 024</u>
c) <u>À déduire</u> : contributions reçues	(7 363 563)	(5 460 253)	(4 761 683)	(17 585 499)
d) Solde restant à percevoir	<u>1 183 549</u>	<u>4 747 582</u>	<u>6 886 394</u>	<u>12 817 525</u>

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

7. Les contributions volontaires annoncées par le Gouvernement chypriote (9 250 000 dollars) et le Gouvernement grec (3 250 000 dollars) aux fins du financement de la Force pour la période allant du 16 juin au 15 décembre 1993, soit un montant total de 12,5 millions de dollars, ont été payées. Des montants identiques ont été versés pour la période de six mois allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994. Pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994, des contributions volontaires d'un montant de 10 764 256 dollars ont été reçues, et un montant de 85 744 dollars reste dû au titre des contributions annoncées.

IV. GESTION FINANCIÈRE

8. Dans ses résolutions 47/236 du 16 septembre 1993 et 48/244, l'Assemblée générale a décidé de tenir à part le compte ouvert pour la Force avant le 16 juin 1993. À cet égard, les opérations financières relatives à la Force pour la période allant de la date de sa création jusqu'au 15 juin 1993 et celles qui se rapportent à la période commençant le 16 juin 1993 sont comptabilisées séparément.

V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 16 DÉCEMBRE 1993 AU 15 JUIN 1994

9. Le montant total brut des ressources allouées à la Force pour la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994 s'élève à 23 millions de dollars (montant net : 22 572 000 dollars), et se répartit entre des ouvertures de crédit d'un montant total brut de 10,5 millions de dollars (montant net : 10 072 000 dollars) et des contributions volontaires d'un montant de 12,5 millions de dollars. Les dépenses pour cette période représentent un montant brut de 21 577 600 dollars (montant net : 21 222 400 dollars), ainsi qu'il est indiqué à l'annexe I du présent rapport. On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires sur l'exécution du budget.

10. Le solde inutilisé pour la période considérée représente un montant brut de 1 422 400 dollars (montant net : 1 349 600 dollars). En outre, les intérêts créditeurs et les recettes accessoires au cours de cette période se sont chiffrés à 28 824,99 dollars et 1 475,18 dollars, respectivement.

VI. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 16 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 1994

11. Le montant total brut des ressources allouées à la Force pour la période de six mois allant du 16 juin au 15 décembre 1994 s'élève à 22,8 millions de dollars (montant net : 22 357 700 dollars), ce montant comprenant des contributions volontaires, dont celles du Gouvernement chypriote (7,6 millions de dollars), représentant le tiers du total considéré, et du Gouvernement grec (3 250 000 dollars, correspondant à la moitié de sa contribution annuelle de 6,5 millions de dollars). Par sa résolution 927 (1994) du 15 juin 1994, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Force pour une période de six mois et demi commençant le 16 juin et se terminant le 31 décembre 1994. Les dépenses pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994 sont actuellement estimées à un montant brut de 22 550 000 dollars (montant net : 22 166 800 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 249 900 dollars (montant net : 190 900 dollars).

12. L'annexe III au présent rapport indique, par rubrique budgétaire, la ventilation des ressources allouées à la Force pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994, ainsi que les dépenses prévues pour cette période. On trouvera à l'annexe IV des renseignements complémentaires sur l'exécution du budget.

VII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT
DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1995

13. On trouvera à l'annexe V les prévisions de dépenses de la Force, d'un montant brut de 22 113 000 dollars (montant net : 21 678 000 dollars), pour la période de six mois postérieure au 31 décembre 1994, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà de cette date. L'annexe VI présente des renseignements complémentaires au sujet de ces prévisions, qui sont fondées sur l'hypothèse que les effectifs actuels de la Force et son mandat ne seront pas modifiés.

VIII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT
DU 1er JUILLET 1995 AU 30 JUIN 1996

14. On trouvera à l'annexe V les prévisions de dépenses de la Force d'un montant brut de 43 637 400 dollars (montant net : 42 767 400 dollars), pour la période de 12 mois postérieure au 30 juin 1995, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger la mission au-delà de cette date. L'annexe VII présente des renseignements complémentaires concernant cette période.

IX. ÉTAT DES REMBOURSEMENTS AUX PAYS FOURNISSANT
DES CONTINGENTS

15. L'effectif total de la Force était de 1 117 hommes. Les contingents déployés étaient fournis par les Gouvernements de l'Argentine (369 hommes), de l'Autriche (338 hommes), du Canada (10 hommes), de la Finlande (1 homme), de l'Irlande (25 hommes) et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (374 hommes).

16. Ces États ont été intégralement remboursés, pour la période allant jusqu'au 30 septembre 1994, conformément aux taux standard de remboursement prévus.

X. ÉTAT DU COMPTE SPÉCIAL ÉTABLI AVANT LE 16 JUIN 1993

17. Le 12 novembre 1993, le Secrétaire général a adressé aux États Membres une lettre² pour appeler leur attention sur les sommes dues aux États qui ont fourni des contingents pour la période pendant laquelle la Force était entièrement financée au moyen de contributions volontaires, et qui n'ont pas encore été remboursées. Dans cette lettre, il a précisé qu'au 15 juin 1993, le déficit global du Compte spécial de la Force se chiffrait à 208,5 millions de dollars et que, de ce fait, l'ONU n'était pas en mesure de rembourser les États qui avaient fourni des contingents pour la période postérieure à décembre 1981. Le Secrétaire général a par conséquent invité les gouvernements à étudier de près la possibilité de verser des contributions volontaires spéciales au compte de la Force pour la période antérieure au 16 juin 1993.

18. Dans sa résolution 48/244, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à solliciter des contributions volontaires au Compte spécial ouvert pour la Force avant le 16 juin 1993.

19. Par conséquent, dans une lettre datée du 17 mai 1994 adressée aux États Membres³, le Secrétaire général a de nouveau invité les gouvernements à étudier de près la possibilité de verser une contribution volontaire spéciale au compte de la Force.

20. Au paragraphe 18 de sa résolution 48/244, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de rendre compte de la situation du Compte spécial ouvert pour la Force avant le 16 juin 1993, et à cette occasion, de proposer des solutions pour améliorer le remboursement des montants dus aux États fournissant des contingents pour la période antérieure au 16 juin 1993.

21. Au 1er janvier 1994, le compte créé avant le 16 juin 1993 faisait apparaître un solde de trésorerie d'environ 9,4 millions de dollars. Les

contributions annoncées au 1er janvier 1994 se chiffraient à 6,7 millions de dollars.

22. Au cours de la période qui a pris fin le 30 juin 1994, des contributions volontaires d'un montant représentant approximativement 1,2 million de dollars ont été reçues des pays ci-après : Allemagne, Autriche, Côte d'Ivoire, Espagne, Guyana, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Namibie, Panama, Suède et Suisse.

23. En mai 1994, grâce aux fonds disponibles au Compte spécial, il a été possible de rembourser aux gouvernements fournissant des contingents les dépenses supplémentaires et exceptionnelles résultant de leur participation à la Force qu'ils avaient engagées au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 1982.

Tableau 2

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

État du Compte spécial établi avant le 16 juin 1993

(En millions de dollars des États—Unis)

Solde de trésorerie, 1er janvier 1994	9,4
<u>À ajouter</u> : Contributions volontaires reçues au 30 juin 1994	1,2
	<hr/> 10,6
<u>À déduire</u> : Remboursement aux gouvernements ayant fourni des contingents des dépenses supplémentaires et exceptionnelles se rapportant à la période du 1er janvier au 30 juin 1982	(7,6)
Solde de trésorerie, 30 juin 1994	<hr/> 3,0

24. Ces paiements effectués, les engagements non comptabilisés correspondant aux montants à rembourser aux États fournissant des contingents au titre de leurs dépenses supplémentaires et exceptionnelles s'élèvent à environ 202 millions de dollars, dont pourrait être déduit un montant de 6,4 millions de dollars correspondant à des contributions annoncées mais non acquittées.

25. Compte tenu des considérations qui précèdent, le Secrétaire général propose de nouveau que les gouvernements dont la quote-part actuelle est inférieure à la contribution volontaire qu'ils versaient précédemment aux fins du financement de la Force envisagent d'affecter la différence au règlement des montants dus aux États fournissant des contingents pour la période antérieure au 16 juin 1993.

XI. OBSERVATIONS CONCERNANT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES
ET BUDGÉTAIRES

26. Le Comité consultatif a noté dans son rapport du 17 mars 1994⁴ que des ressources avaient été prévues pour couvrir 50 jours de travail, à raison de 568 dollars par jour, ainsi qu'une indemnité de subsistance à raison de 204 dollars par jour pendant 50 jours, pour le Représentant spécial du Secrétaire général.

27. Le Représentant spécial continue d'être rémunéré en fonction de ses prestations effectives. Les ressources nécessaires pour couvrir son traitement ont été calculées en utilisant les coûts standard en matière de traitements, sur la base de 50 jours de travail en moyenne au cours de chacune des périodes de six mois comprises entre le 1er janvier 1995 et le 30 juin 1996.

28. Au paragraphe 17 du même rapport, le Comité consultatif a recommandé que les négociations en cours en vue d'obtenir des services d'hélicoptère pour un coût moins élevé soient menées à bien dans les plus brefs délais. Conformément à la recommandation du Comité consultatif, le Secrétariat a conclu des négociations avec le Gouvernement argentin en vue de la location de deux hélicoptères d'observation Hughes H-500 D/m pour un coût de 830 dollars par heure, pour les opérations aériennes de la Force. La Force utilise ces hélicoptères depuis le 30 septembre 1994.

XII. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA
QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

29. S'agissant du financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session, décide :

a) D'ouvrir un crédit d'un montant brut de 11 950 000 dollars (montant net : 11 507 700 dollars) pour le financement de la Force au cours de la période allant du 15 juin au 31 décembre 1994, autorisé et mis en recouvrement aux termes du paragraphe 16 de la résolution 48/244 de l'Assemblée générale, compte tenu des contributions volontaires annoncées dont le montant s'élève à 10 850 000 dollars;

b) D'autoriser des engagements prévisionnels d'un montant brut de 22 113 000 dollars (montant net : 21 678 000 dollars) pour le financement de la Force au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 1995, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger la Force au-delà du 31 décembre 1994, et de mettre en recouvrement auprès des États Membres un montant brut de 11 513 000 dollars (montant net : 11 078 000 dollars), compte tenu des contributions volontaires annoncées d'un montant de 10 600 000 dollars;

c) S'agissant de la période postérieure au 30 juin 1995, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de maintenir la Force après cette date, d'autoriser des engagements prévisionnels d'un montant brut de 3 636 450 dollars (montant net : 3 563 950 dollars) par mois, et de les mettre en recouvrement, compte non tenu des contributions volontaires annoncées pour cette période;

d) D'affecter le solde inutilisé de 1 349 600 dollars enregistré pour la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994 et le solde inutilisé de 190 900 dollars prévu pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994 au financement des dépenses de la Force pour la période antérieure au 16 juin 1993, ou de déduire les montants en question des montants mis en recouvrement auprès des États Membres pour des mandats futurs.

Notes

¹ Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, Supplément de janvier, février et mars 1964, document S/5634, annexe.

² S/26813.

³ S/1994/647.

⁴ A/48/907.

ANNEXE I

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 15 décembre 1993 au 15 juin 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales	Montant réparti	Dépenses	Économies/ (dépassements)
1. <u>Personnel militaire</u>				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	32,8	32,8	32,8	0,0
Frais de voyage	0,0	0,0	0,0	0,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,2	1,2	1,2	0,0
Total partiel	34,0	34,0	34,0	0,0
b) <u>Contingents</u>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	8 075,2	8 075,2	7 400,0	675,2
Détente et loisirs	74,7	74,7	121,3	(46,6)
Rations	1 051,1	1 051,1	1 051,1	0,0
Indemnité journalière	288,0	288,0	251,9	36,1
Indemnité de subsistance (missions)	0,0	0,0	0,0	0,0
Déploiement, relève et rapatriement	1 073,7	1 073,7	992,8	80,9
Indemnité d'habillement et d'équipement	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	10 562,7	10 562,7	9 817,1	745,6
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>				
Matériel appartenant aux contingents	750,0	750,0	750,0	0,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	100,0	100,0	100,0	0,0
Total partiel	850,0	850,0	850,0	0,0
Total, rubrique 1	11 446,7	11 446,7	10 701,1	745,6
2. <u>Personnel civil</u>				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	95,6	95,6	96,3	(0,7)
Frais de voyage	68,0	68,0	54,0	14,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,5	3,5	3,5	0,0
Total partiel	167,1	167,1	153,8	13,3

	Prévisions initiales	Montant réparti	Dépenses	Économies/ (dépassements)
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	1 031,0	1 031,0	855,7	175,3
Traitements du personnel local	0,0	0,0	0,0	0,0
Consultants	51,5	51,5	15,2	36,3
Heures supplémentaires	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses communes de personnel	934,1	934,1	775,3	158,8
Indemnité de subsistance (missions)	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres voyages autorisés	49,0	49,0	68,2	(19,2)
Total partiel	2 065,6	2 065,6	1 714,4	351,2
c) <u>Personnel contractuel international</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
e) <u>Personnel fourni par les gouvernements</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 2	2 232,7	2 232,7	1 868,2	364,5
3. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Aménagement et rénovation des locaux	373,5	373,5	373,5	0,0
Services d'entretien	102,0	102,0	116,2	(14,2)
Fournitures d'entretien	0,0	0,0	0,0	0,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	598,0	598,0	447,7	150,3
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 3	1 073,5	1 073,5	937,4	136,1
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>				
Pistes d'atterrissage	0,0	0,0	0,0	0,0
Routes	402,0	402,0	402,0	0,0
Ponts	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 4	402,0	402,0	402,0	0,0
5. <u>Transports</u>				
Achat de véhicules	95,0	95,0	89,8	5,2
Location de véhicules	603,0	603,0	454,2	148,8
Matériel d'atelier	25,0	25,0	30,3	(5,3)

	Prévisions initiales	Montant réparti	Dépenses	Économies/ (dépassements)
Pièces de rechange, réparations et entretien	216,5	216,5	301,2	(84,7)
Carburant et lubrifiants	297,8	297,8	189,3	108,5
Assurance	33,0	33,0	33,0	0,0
Total, rubrique 5	1 270,3	1 270,3	1 097,8	172,5
6. Opérations aériennes				
a) Hélicoptères				
Location/affrètement	904,5	904,5	884,5	20,0
Carburant et lubrifiants	20,9	20,9	20,0	0,9
Déploiement/retrait	0,0	0,0	0,0	0,0
Vols de ravitaillement	0,0	0,0	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance responsabilité/risques de guerre	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	925,4	925,4	904,5	20,9
b) Avions				
Location/affrètement	0,0	0,0	0,0	0,0
Carburant et lubrifiants	0,0	0,0	0,0	0,0
Déploiement/retrait	0,0	0,0	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance responsabilité/risques de guerre	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,0	0,0	0,0
c) Coût opérationnel des équipages	0,0	0,0	0,0	0,0
d) Autres dépenses				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	0,0	0,0	0,0	0,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	0,0	0,0	0,0	0,0
Réservoirs de carburant	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 6	925,4	925,4	904,5	20,9
7. Opérations navales	0,0	0,0	0,0	0,0
8. Transmissions				
a) Éléments complémentaires				
Matériel de transmissions	98,8	98,8	130,8	(32,0)
Pièces de rechange et fournitures	50,6	50,6	52,8	(2,2)
Matériel d'atelier et d'essai	10,6	10,6	3,3	7,3
Communications commerciales	162,9	162,9	102,1	60,8
Total partiel	322,9	322,9	289,0	33,9

	Prévisions initiales	Montant réparti	Dépenses	Économies/ (dépassements)
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>				
Total, rubrique 8	322,9	322,9	289,0	33,9
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel de bureau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel informatique	27,1	27,1	42,2	(15,1)
Groupes électrogènes	56,2	56,2	19,4	36,8
Matériel d'observation	13,8	13,8	5,0	8,8
Réservoirs d'essence et débitmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel médical et dentaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipement des logements	130,0	130,0	130,0	0,0
Matériel divers	63,6	63,6	52,6	11,0
Matériel pour la défense des périmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel d'épuration de l'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Citernes d'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel de réfrigération	0,0	0,0	0,0	0,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	124,6	124,6	93,1	31,5
Total, rubrique 9	415,3	415,3	342,3	73,0
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	10,0	10,0	10,0	0,0
Services contractuels	4 413,8	3 665,8	3 957,8	(292,0)
Services informatiques	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0
Services et traitements médicaux	75,0	75,0	49,8	25,2
Services d'entretien	0,0	0,0	0,0	0,0
Demandes d'indemnisation et réglements	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de représentation	2,0	2,0	2,0	0,0
Autres services divers	55,4	55,4	69,7	(14,3)
Total partiel	4 556,2	3 808,2	4 089,3	(281,1)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	75,9	75,9	56,7	19,2
Fournitures médicales	44,0	44,0	35,8	8,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	30,0	30,0	29,6	0,4
Abonnements	22,3	22,3	15,3	7,0
Fournitures électriques	0,0	0,0	0,0	0,0
Bâches antiprojectiles pour véhicules	0,0	0,0	0,0	0,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	47,0	47,0	23,8	23,2

	Prévisions initiales	Montant réparti	Dépenses	Économies/ (dépassements)
Fournitures pour la défense des périmètres	7,0	7,0	7,0	0,0
Cartes d'état-major	0,0	0,0	0,0	0,0
Intendance et magasins	51,2	51,2	54,9	(3,7)
Fournitures diverses	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	277,4	277,4	223,1	54,3
Total, rubrique 10	4 833,6	4 085,6	4 312,4	(226,8)
Total, rubriques 1 à 10	22 922,4	22 174,4	20 854,7	1 319,7
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
12. <u>Programmes d'information</u>				
Matériel	0,0	0,0	0,0	0,0
Fournitures et accessoires	60,0	60,0	60,0	0,0
Total, rubrique 12	60,0	60,0	60,0	60,0
13. <u>Programmes de formation</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
14. <u>Programmes de déminage</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	120,0	120,0	120,0	0,0
Transport aérien militaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	17,0	17,0	17,0	0,0
Total, rubrique 16	137,0	137,0	137,0	0,0
17. <u>Système intégré de gestion</u>	25,0	25,0	25,0	0,0
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	175,6	175,6	145,7	29,9
19. <u>Contributions du personnel</u>	428,0	428,0	355,2	72,8
Total, rubriques 11 à 19	825,6	825,6	722,9	102,7
Total brut, rubriques 1 à 19	23 748,0	23 000,0	21 577,6	1 422,4
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(428,0)	(428,0)	(355,2)	(72,8)
Total net, rubriques 1 à 20	23 320,0	22 572,0	21 222,4	1 349,6
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des ressources	23 320,0	22 572,0	21 222,4	1 349,6

ANNEXE II

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix
à Chypre

Renseignements complémentaires concernant l'exécution
du budget pendant la période allant du 16 décembre 1993
au 15 juin 1994

Économies/
(dépassements)

(En dollars É.-U.)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires -

i) Indemnité de subsistance (missions) -

Pas de modification.

ii) Frais de voyage -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement -

Pas de modification.

b) Contingents 745 600

Les économies réalisées au titre des rubriques "Remboursement aux gouvernements aux taux standard" (675 200 dollars), "Indemnité journalière" (36 100 dollars) et "Déploiement, relève et rapatriement" (80 900 dollars) ont été en partie contrebalancées par un dépassement à la rubrique "Détente et loisirs" (46 600 dollars).

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard 675 200

Des économies ont pu être réalisées à cette rubrique du fait que les effectifs déployés étaient inférieurs aux effectifs autorisés.

ii) Détente et loisirs (46 600)

Le dépassement enregistré à cette rubrique tenait au fait que dans le document A/48/846, le montant inscrit au budget pour les congés de détente avait, par erreur, été réduit de moitié par rapport au montant effectivement nécessaire à ce titre.

iii) Rations -

Pas de modification.

iv) Indemnité journalière 36 100

Le montant initialement prévu à cette rubrique correspondait à l'indemnité journalière de 1 230 soldats pendant 182 jours; comme dans la pratique, cette indemnité n'a été versée qu'à 1 131 soldats pendant cette période, des économies d'un montant de 36 100 dollars ont été réalisées à cette rubrique.

v) Déploiement, relève et rapatriement des contingents 80 900

Initialement, des ressources avaient été prévues pour la relève de 2 156 soldats et pour le déploiement de 74 spécialistes. Le nombre de soldats relevés ou déployés ayant été inférieur aux prévisions, des économies d'un montant de 80 900 dollars ont été réalisées à cette rubrique.

vi) Indemnité d'habillement et d'équipement -

Pas de modification.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire -

i) Matériel appartenant aux contingents -

Les dépenses d'un montant de 750 000 dollars initialement prévues à cette rubrique n'ont pas été modifiées.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité . . . -

Le montant prévu à cette rubrique a été intégralement engagé pour couvrir les demandes de remboursement qui pourraient être présentées par des gouvernements en ce qui concerne les sommes qu'ils versent à leur personnel militaire en cas de décès, d'invalidité ou de blessure. À l'heure actuelle, le montant total des engagements non réglés disponibles à ce titre s'élève à 100 000 dollars. Aucune demande de remboursement n'a été présentée durant la période considérée.

2. Personnel civil

a) Police civile 13 300

Les dépassements au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (700 dollars) ont été compensés par les économies réalisées au titre des frais de voyage (14 000 dollars).

i) Indemnité de subsistance (missions) (700)

Le dépassement de 700 dollars enregistré à cette rubrique était imputable au fait qu'une indemnité a été versée au cours de toute la période du mandat à plusieurs contrôleurs supplémentaires de la police civile, dont les services étaient requis dans le cadre des activités de soutien humanitaire à la communauté chypriote turque à Limassol, Paphos et Polis.

ii) Frais de voyage 14 000

Des ressources avaient été prévues pour couvrir les frais de voyage afférents à la relève de 10 policiers civils australiens, sur la base d'un montant de 6 800 dollars pour un billet d'avion aller retour. Les frais de voyage effectifs s'étant élevés à 5 400 dollars, y compris l'indemnité pour excédent de bagages et l'indemnité de subsistance connexe, une économie d'un montant de 14 000 dollars a été réalisée à cette rubrique.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement -

Pas de modification.

b) Personnel international et personnel local 351 200

i) Traitements du personnel international 175 300

Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe XII, le taux de vacances de poste pour le personnel international s'est établi en moyenne à 17 % au cours de la période considérée, d'où une économie de 175 300 dollars au titre des traitements du personnel international.

ii) Traitements du personnel local -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iii) Consultants 36 300

Des ressources avaient été prévues pour 50 jours de services de consultant, à raison de 568 dollars par jour, pour permettre au Représentant spécial du Secrétaire général à Chypre de s'acquitter de toutes les tâches qui lui seraient confiées. Comme le traitement du Représentant spécial du Secrétaire général a, à juste titre, été inscrit à la rubrique "Traitements du personnel international", les dépenses d'un montant de 15 200 dollars engagées à cette rubrique correspondent aux services, à l'indemnité journalière de subsistance et aux frais de voyage d'un fonctionnaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) détaché auprès de la mission pour définir les besoins liés à l'administration par l'ONU de l'aéroport national de Nicosie.

iv) Heures supplémentaires -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel 158 800

Le taux de vacances de poste pour le personnel international s'étant établi en moyenne à 17 % au cours de la période considérée, des économies d'un montant de 158 800 dollars ont été réalisées au titre des dépenses communes de personnel.

vi) Indemnité de subsistance (missions) -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

viii) Autres voyages autorisés (19 200)

Le dépassement d'un montant de 19 200 dollars enregistré à cette rubrique était imputable au fait que le Représentant spécial, le Représentant spécial adjoint et le Conseiller principal ont effectué plus de voyages que prévu entre New York et la zone de la mission et au Moyen-Orient.

c) Personnel contractuel international -

d) Volontaires des Nations Unies -

e) Personnel fourni par des gouvernements -

f) Observateurs électoraux civils -

3. Locaux/hébergement 136 100

i) Location de locaux -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

ii) Aménagement et rénovation des locaux -

Pas de modification.

iii) Services d'entretien (14 200)

Des ressources avaient été prévues pour couvrir le coût des services contractuels d'entretien général et de nettoyage de tous les locaux utilisés par la Force dans toute la zone de la mission. La dépense de 14 200 dollars enregistrée à cette rubrique tenait au fait que les services contractuels ont coûté plus cher que prévu.

iv) Fournitures d'entretien -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

/...

v) Éclairage, chauffage, énergie et eau 150 300

Les dépenses initialement prévues à cette rubrique avaient été calculées sur la base des dépenses effectivement engagées au cours de la période précédente. Elles ne tenaient compte ni de la réduction des effectifs ni du fait que le nombre de secteurs de la Force avait été ramené de quatre à trois, ce qui explique les économies d'un montant de 150 300 dollars réalisées à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures -

a) Pistes d'atterrissage -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

b) Routes -

Pas de modification.

c) Ponts -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

5. Transports 172 500

Les économies d'un montant total de 262 500 dollars réalisées au titre de l'achat de véhicules (5 200 dollars), de la location de véhicules (148 800 dollars) et des carburants et lubrifiants (108 500 dollars), ont été contrebalancées par des dépassements d'un montant total de 90 000 dollars, au titre du matériel d'atelier (5 300 dollars) et des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (84 700 dollars).

i) Achat de véhicules 5 200

Des ressources avaient initialement été prévues pour l'achat d'un camion-citerne (eau) 4x4 coûtant 95 000 dollars. Les forces britanniques à Chypre ne pouvant plus continuer à louer de camions et de véhicules dans le cadre de l'accord de location existant, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a dû acheter, pour un coût moins élevé, un certain nombre de véhicules qu'elle louait précédemment (11 camions de 4 tonnes, 1 camion de vidange des eaux usées et 2 élévateurs à fourche 4000 lb HYSTER), ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 5 200 dollars au titre de l'achat de véhicules.

ii) Location de véhicules 148 800

Des ressources avaient été prévues pour la location de 201 véhicules durant la période du mandat. Les forces britanniques ayant cessé de louer des véhicules dans le cadre de l'accord de location existant, des économies d'un montant de 148 800 dollars ont été réalisées à cette rubrique.

iii) Matériel d'atelier (5 300)

Quand le régiment d'appui britannique a été retiré en décembre 1993, il a fallu remplacer un petit nombre d'outils et du matériel d'atelier qu'il fournissait précédemment en vertu de l'accord de partage des coûts entre le Royaume-Uni et les Nations Unies. Un dépassement de 5 300 dollars a donc été enregistré à cette rubrique.

iv) Pièces de rechange, réparations et entretien (84 700)

Les ressources prévues pour l'achat de pièces de rechange, les réparations et l'entretien n'étaient pas suffisantes pour couvrir le coût effectif des pièces de rechange fournies par les Gouvernements argentin et autrichien, d'où un dépassement de 84 700 dollars.

v) Carburant et lubrifiants 108 500

Les ressources prévues à cette rubrique avaient été calculées sur la base des dépenses de fonctionnement du régiment d'appui britannique, qui a été retiré en décembre 1993. Les efforts déployés par la Force pour rationaliser son parc automobile centralisé et exercer un contrôle plus strict sur l'utilisation des véhicules se sont traduits par un accroissement de l'efficacité et ont permis de réduire la consommation générale de carburant et lubrifiants, ce qui a permis d'économiser 108 500 dollars à cette rubrique.

vi) Assurance -

Pas de modification.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères 20 900

i) Location/affrètement 20 000

Les dépenses initialement prévues à cette rubrique correspondaient aux frais de location d'hélicoptères pour un total de 540 heures, à raison de 1 675 dollars par heure. En réalité, 528 heures de vol seulement ont été effectuées, d'où 20 000 dollars d'économie.

ii) Carburant et lubrifiants 900

Les ressources prévues à ce titre avaient été calculées sur la base de 540 heures de vol. Le nombre effectif d'heures de vol ayant été moins élevé, des économies d'un montant de 900 dollars ont pu être réalisées. La Force a absolument besoin d'hélicoptères et l'on s'efforce de faire en sorte qu'elle en ait toujours à sa disposition.

iii) Déploiement/retrait -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iv) <u>Vols de ravitaillement</u>	-
Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.	
v) <u>Peinture/préparation</u>	-
Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.	
vi) <u>Assurance responsabilité et risque de guerre</u> . . .	-
Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.	
b) <u>Avions</u>	-
c) <u>Coût opérationnel des équipages</u>	-
d) <u>Autres dépenses</u>	-
7. <u>Opérations navales</u>	-
Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.	
8. <u>Transmissions</u>	33 900

Des économies d'un montant total de 68 100 dollars au titre du matériel d'atelier et d'essai (7 300 dollars) et des communications commerciales (60 800 dollars) ont été en partie contrebalancées par des dépassements au titre du matériel de transmissions (32 000 dollars) et des pièces de rechange et fournitures (2 200 dollars).

i) <u>Matériel de transmissions</u>	(32 000)
---	----------

Les efforts poursuivis pour renforcer le matériel existant ont entraîné un dépassement au titre du matériel de transmissions (32 000 dollars).

ii) <u>Pièces de rechange et fournitures</u>	(2 200)
--	---------

Des ressources avaient été prévues aux fins de l'achat de pièces de rechange pour assurer la réparation et l'entretien des groupes électrogènes et du matériel de transmissions. Comme il a fallu plus de pièces de rechange que prévu, un dépassement de 2 200 dollars a été enregistré à cette rubrique.

iii) <u>Matériel d'atelier et d'essai</u>	7 300
---	-------

Des économies d'un montant de 7 300 dollars ont été réalisées à cette rubrique parce qu'on a acheté moins de matériel que prévu.

iv) <u>Communications commerciales</u>	60 800
--	--------

Les économies d'un montant de 60 800 dollars réalisées à cette rubrique tenaient au fait que le recours à ces services a été moins important que prévu.

9. Matériel divers 73 000

i) Mobilier de bureau —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

ii) Matériel de bureau —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iii) Matériel informatique (15 100)

Le dépassement de 15 100 dollars enregistré à cette rubrique est lié à l'installation du réseau local et à l'achat de licences d'utilisation de logiciel destiné à plusieurs utilisateurs, qui n'étaient pas prévus initialement.

iv) Groupes électrogènes 36 800

Les frais de transport de 45 groupes électrogènes provenant de l'Autorités provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) ont été moins élevés que prévu, ce qui a permis d'économiser 36 800 dollars à cette rubrique.

v) Matériel d'observation 8 800

Des économies d'un montant de 8 800 dollars ont été réalisées à cette rubrique du fait que sur les huit goniomètres prévus au budget, il n'en a été acheté que trois.

vi) Réservoirs d'essence et débitmètres —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vii) Matériel médical et dentaire —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

viii) Équipement de logements —

Pas de modification.

ix) Matériel divers 11 000

Des ressources avaient été prévues pour l'achat de matériel de nettoyage, de matériel de lutte contre les incendies, de pulvérisateurs d'insecticides et de pesticides et de matériel de sûreté et de sécurité. Des économies d'un montant de 11 000 dollars ont été enregistrées du fait de la réduction du programme d'achats.

x) Matériel pour la défense des périmètres —

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

/...

xi) Matériel d'épuration de l'eau -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

xii) Citernes d'eau -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

xiii) Matériel de réfrigération -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

xiv) Pièces de rechange, réparations et
entretien du matériel 31 500

Des économies d'un montant de 31 500 dollars ont été réalisées à cette rubrique du fait que les besoins ont été moins élevés que prévu.

10. Fournitures et services

a) Services divers (281 100)

i) Vérification des comptes -

Pas de modification.

ii) Services contractuels (292 000)

Bien que le nombre d'agents contractuels recrutés localement ait été ramené de 368 à 332 au cours de la période du mandat, un dépassement de 292 000 dollars a été enregistré au titre des versements effectués à la cessation de service, notamment des indemnités.

iii) Services informatiques -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

iv) Services de sécurité -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

v) Services et traitements médicaux 25 200

Des économies d'un montant de 25 200 dollars ont été réalisées du fait que le nombre de membres des contingents qui ont eu besoin de services et traitements médicaux a été moins élevé que prévu.

vi) Services d'entretien -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vii) Demandes d'indemnisations et règlements -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

viii) Dépenses de représentation -

Pas de modification.

ix) Autres services divers (14 300)

Un dépassement de 14 300 dollars a été enregistré à cette rubrique en raison de l'augmentation des montants remboursés aux militaires au titre des frais d'affranchissement et autres frais divers.

b) Fournitures diverses 54 300

i) Papeterie et fournitures de bureau 19 200

Des économies d'un montant de 19 200 dollars ont été réalisées à cette rubrique parce qu'on a trouvé sur place des sources d'approvisionnement moins coûteuses. Les articles nécessaires étaient précédemment achetés auprès de sources britanniques sur l'île à prix coûtant, dans le prolongement des arrangements relatifs à l'appui logistique fourni par le Royaume-Uni à l'ONU.

ii) Fournitures médicales 8 200

Un montant avait été prévu pour l'achat de médicaments, de vaccins et de bandages, ainsi que de fournitures dentaires, pour le personnel militaire et civil. Des économies d'un montant de 8 200 dollars ont été réalisées à cette rubrique parce qu'on a trouvé sur place des sources d'approvisionnement moins coûteuses.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage 400

Des économies (400 dollars) ont également été réalisées à cette rubrique du fait que les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions.

iv) Abonnements 7 000

Des ressources avaient été prévues pour l'abonnement à des journaux, revues, indicateurs de compagnies aériennes, publications professionnelles et livres de bibliothèque. Des économies d'un montant de 7 000 dollars ont été réalisées parce que certains des abonnements prévus initialement n'ont pas été pris.

v) Fournitures électriques -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

vi) Bâches antiprojectiles -

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique.

/...

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes 23 200

Le montant prévu à cette rubrique avait été calculé sur la base des effectifs autorisés. Comme les effectifs réels ont été inférieurs aux effectifs autorisés, des économies d'un montant de 23 200 dollars ont été réalisées à cette rubrique.

viii) Fournitures pour la défense des périmètres -

Pas de modification.

ix) Intendance et magasins (3 700)

Le dépassement de 3 700 dollars enregistré à cette rubrique tenait au fait que la location d'ustensiles de cuisine et de couverts, d'outils et d'appareils électroménagers dans le cadre de l'arrangement conclu à cet effet avec le Gouvernement britannique a coûté plus cher que prévu.

11. Fournitures et services liés aux élections -

12. Programmes d'information -

Pas de modification.

13. Programmes de formation -

14. Programmes de déminage -

15. Aide au désarmement et à la démobilisation -

16. Fret aérien et de surface -

Pas de modification.

17. Système intégré de gestion -

Pas de modification.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 29 900

Conformément à la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale en date du 25 juillet 1994, les économies de 29 900 dollars réalisées à cette rubrique résultent de l'application du taux de 8,5 % aux dépenses effectives relatives au personnel civil.

19. Contributions du personnel 72 800

Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe XII, le taux de vacances de poste pour le personnel international s'est établi en moyenne à 17 %, ce qui a permis de réaliser des économies à cette rubrique.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (72 800)

Le montant indiqué à cette rubrique découle directement du montant indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

ANNEXE III

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales	Montant réparti	Montant estimatif des dépenses	Économies/ (dépassements)
1. <u>Personnel militaire</u>				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	32,9	32,9	17,2	15,7
Frais de voyage	40,8	40,8	40,8	0,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,2	1,2	0,4	0,8
Total partiel	74,9	74,9	58,4	16,5
b) <u>Contingents</u>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	8 075,2	8 075,2	8 493,0	(417,8)
Détente et loisirs	74,7	74,7	122,4	(47,7)
Rations	1 051,1	1 051,1	1 051,1	0,0
Indemnité journalière	288,0	288,0	294,3	(6,3)
Déploiement, relève et rapatriement	1 107,0	1 107,0	1 043,6	63,4
Total partiel	10 596,0	10 596,0	11 004,4	(408,4)
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>				
Matériel appartenant aux contingents	750,0	750,0	750,0	0,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	100,0	100,0	100,0	0,0
Total partiel	850,0	850,0	850,0	0,0
Total, rubrique 1	11 520,9	11 520,9	11 912,8	(391,9)
2. <u>Personnel civil</u>				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	96,4	96,4	105,5	(9,1)
Frais de voyage	128,0	128,0	94,5	33,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,5	3,5	3,5	0,0
Total partiel	227,9	227,9	203,5	24,4
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	1 068,2	1 068,2	925,8	142,4
Traitements du personnel local	0,0	0,0	0,0	0,0
Consultants	0,0	0,0	0,0	0,0
Heures supplémentaires	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses communes de personnel	969,6	969,6	840,3	129,3
Indemnité de subsistance (missions)	49,0	49,0	49,0	0,0

/ . . .

	Prévisions initiales	Montant réparti	Montant estimatif des dépenses	Économies/ (dépassements)
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	51,5	51,5	51,5	0,0
Autres voyages autorisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	2 138,3	2 138,3	1 866,6	271,7
c) <u>Personnel contractuel international</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 2	2 366,2	2 366,2	2 070,1	296,1
3. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	0,0	0,0	0,6	(0,6)
Aménagement et rénovation des locaux	118,5	118,5	96,0	22,5
Services d'entretien	102,0	102,0	92,0	10,0
Fournitures d'entretien	0,0	0,0	0,0	0,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	598,0	398,0	351,4	46,6
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 3	818,5	618,5	540,0	78,5
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>				
Pistes d'atterrissage				
Routes	402,0	402,0	402,0	0,0
Ponts	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 4	402,0	402,0	402,0	0,0
5. <u>Transports</u>				
Achat de véhicules	640,0	440,0	440,0	0,0
Location de véhicules	414,6	414,6	407,4	7,2
Matériel d'atelier	25,0	25,0	19,7	5,3
Pièces de rechange, réparations et entretien	216,5	216,5	219,5	(3,0)
Carburant et lubrifiants	297,8	297,8	200,0	97,8
Assurance	33,0	33,0	33,0	0,0
Total, rubrique 5	1 626,9	1 426,9	1 319,6	107,3

	Prévisions initiales	Montant réparti	Montant estimatif des dépenses	Économies/ (dépassements)
6. Opérations aériennes				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	904,5	904,5	947,6	(43,1)
Carburant et lubrifiants	20,9	20,9	20,9	0,0
Déploiement/retrait	0,0	0,0	240,0	(240,0)
Vols de ravitaillement	0,0	0,0	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance responsabilité/risques de guerre	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	925,4	925,4	1 208,5	(283,1)
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	0,0	0,0	0,0	0,0
Carburant et lubrifiants	0,0	0,0	0,0	0,0
Déploiement/retrait	0,0	0,0	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance responsabilité/risques de guerre	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,0	0,0	0,0
c) <u>Coût opérationnel des équipages</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
d) <u>Autres dépenses</u>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	0,0	0,0	0,0	0,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	0,0	0,0	0,0	0,0
Réservoirs de carburant	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 6	925,4	925,4	1 208,5	(283,1)
7. Opérations navales	0,0	0,0	0,0	0,0
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	40,0	40,0	30,0	10,0
Pièces de rechange et fournitures	50,6	50,6	61,0	(10,4)
Matériel d'atelier et d'essai	10,6	10,6	7,2	3,4
Communications commerciales	162,9	60,6	102,0	(41,4)
Total partiel	264,1	161,8	200,2	(38,4)
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 8	264,1	161,8	200,2	(38,4)

	Prévisions initiales	Montant réparti	Montant estimatif des dépenses	Économies/ (dépassements)
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel de bureau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel informatique	39,3	39,3	39,3	0,0
Groupes électrogènes	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel d'observation	36,0	36,0	36,0	0,0
Réservoirs d'essence et débitmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel médical et dentaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipement des logements	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel divers	63,6	63,6	63,6	0,0
Matériel pour la défense des périmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel d'épuration de l'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Citernes d'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel de réfrigération	0,0	0,0	0,0	0,0
Pièces de rechange, réparation et entretien	124,6	124,6	124,6	0,0
Total, rubrique 9	263,5	263,5	263,5	0,0
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	10,0	10,0	10,0	0,0
Services contractuels	4 230,4	4 030,4	3 701,5	328,9
Services informatiques	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0
Services et traitements médicaux	75,0	75,0	49,8	25,2
Services d'entretien	0,0	0,0	0,0	0,0
Demandes d'indemnisation et règlements	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de représentation	2,0	2,0	2,0	0,0
Autres services divers	55,4	55,4	55,4	0,0
Total partiel	4 372,8	4 172,8	3 818,7	354,1
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	75,9	75,9	56,7	19,2
Fournitures médicales	44,0	44,0	21,0	23,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	30,0	30,0	30,0	0,0
Abonnements	6,0	6,0	6,0	0,0
Fournitures électriques	0,0	0,0	0,0	0,0
Bâches antiprojectiles	0,0	0,0	0,0	0,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	47,0	47,0	44,0	3,0
Fournitures pour la défense des périmètres	20,0	20,0	20,0	0,0
Cartes d'état-major	0,0	0,0	0,0	0,0

	Prévisions initiales	Montant réparti	Montant estimatif des dépenses	Économies/ (dépassements)
Intendance et magasins	52,0	52,0	52,0	0,0
Fournitures diverses	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	274,9	274,9	229,7	45,2
Total, rubrique 10	4 647,7	4 447,7	4 048,4	399,3
Total, rubriques 1 à 10	22 835,2	22 132,9	21 965,1	167,8
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
12. <u>Programmes d'information</u>				
Matériel	0,0	0,0	0,0	0,0
Fournitures et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 12	0,0	0,0	0,0	0,0
13. <u>Programmes de formation</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
14. <u>Programmes de déminage</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport aérien militaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	18,0	18,0	18,0	0,0
Total, rubrique 16	18,0	18,0	18,0	0,0
17. <u>Système intégré de gestion</u>	25,0	25,0	25,0	0,0
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	181,8	181,8	158,7	23,1
19. <u>Contributions du personnel</u>	442,3	442,3	383,3	59,0
Total, rubriques 11 à 19	667,1	667,1	585,0	82,1
Total brut, rubriques 1 à 19	23 502,3	22 800,0	22 550,1	249,9
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(442,3)	(442,3)	(383,3)	(59,0)
Total net, rubriques 1 à 20	23 060,0	22 357,7	22 166,8	190,9
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des ressources	23 060,0	22 357,7	22 166,8	190,9

ANNEXE IV

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Informations complémentaires concernant l'exécution du budget
 pendant la période allant du 16 juin au 31 décembre 1994

Économies/
 (dépassements)

(En dollars É.-U.)

1. Personnel militaire

a) <u>Observateurs militaires</u>	16 500
i) <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>	15 700

Sur les 12 observateurs militaires pour lesquels une indemnité de subsistance (missions) était prévue au budget, seuls quatre Autrichiens seraient présents dans la zone de la mission jusqu'à la fin du mois d'octobre. Quatre Hongrois se sont retirés le 13 août 1994, après 59 jours de service, et quatre Irlandais ont quitté la zone de la mission le 17 septembre 1994, après 94 jours de service. Les économies prévues de ce fait se monteront à 15 700 dollars.

ii) <u>Frais de voyage</u>	—
--------------------------------------	---

Pas de modification.

iii) <u>Indemnité d'habillement et d'équipement</u>	800
---	-----

Des économies seront réalisées à ce titre, parce que les observateurs hongrois et irlandais n'ont pas accompli l'intégralité de la durée prévue de leur service et ne percevront donc pas une indemnité d'habillement.

b) <u>Contingents</u>	(408 400)
i) <u>Remboursements aux gouvernements aux taux standard</u>	(417 800)

Un dépassement de 417 800 dollars est prévu à ce titre à cause de la prorogation de deux semaines du mandat de la Force, jusqu'au 31 décembre 1994, prorogation pour laquelle aucun montant n'était prévu au budget.

ii) <u>Détente et loisirs</u>	(47 700)
---	----------

Un dépassement de 47 700 dollars est prévu à ce titre, pour les raisons indiquées plus haut à la section 1 b) i).

iii) <u>Rations</u>	—
-------------------------------	---

Pas de modification.

/...

iv) Indemnité journalière (6 300)

Un dépassement de 6 300 dollars est prévu pour les raisons indiquées plus haut, à la section 1 b) i).

v) Déplacement, relève et rapatriement 63 400

Le montant des dépenses prévues à la rubrique "Déploiement, relève et rapatriement" avait été établi sur la base de l'effectif autorisé, à savoir 1 230 hommes. Le nombre effectif de militaires déployés étant de 1 160, il devrait en résulter une économie de 63 400 dollars..

c) Autres dépenses afférentes aux contingents -

Aucun cas de décès ou d'invalidité n'a été signalé pendant la période considérée.

i) Matériel appartenant aux contingents -

Le montant de 750 000 dollars prévu à l'origine a été conservé pour cette rubrique.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité -

Le montant alloué à cette rubrique a été intégralement engagé en prévision d'éventuelles demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité. À l'heure actuelle, le montant total disponible à cette fin sous forme d'engagements non réglés s'établit à 100 000 dollars. Aucune demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'a été présentée au cours de la période à l'examen.

2. Personnel civil

a) Police civile 24 400

i) Indemnité de subsistance (missions) (9 100)

Un dépassement de 9 100 dollars est prévu pour les raisons indiquées plus haut, à la section 1 b) i). Ce dépassement est également imputable au versement d'une indemnité de subsistance (missions) à cinq moniteurs de police civile supplémentaires fournissant un appui humanitaire à la communauté chypriote turque vivant dans la zone de Limassol, Paphos et Polis, élément pour lequel aucun montant n'avait été inscrit au budget.

ii) Frais de voyage 33 500

Il était prévu de couvrir les frais de voyage afférents à la relève de 10 policiers civils australiens et 15 moniteurs de police irlandais. Les montants retenus avaient été établis sur la base d'un coût du billet d'avion aller-retour de 6 800 dollars et 4 000 dollars, respectivement. Le coût effectif a été de 5 400 dollars pour l'Australie et 2 700 dollars pour

l'Irlande, y compris l'indemnité pour excédent de bagages et l'indemnité de subsistance correspondante, ce qui a représenté une économie de 33 500 dollars.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement -

Pas de modification.

b) Personnel international et personnel local 271 700

i) Traitements du personnel international 142 400

Les montants prévus à l'origine correspondaient à 41 fonctionnaires internationaux. Le pourcentage de postes vacants prévu étant de 20 %, il devrait en résulter une économie de 142 400 dollars.

ii) Traitements du personnel local -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

iii) Consultants -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

iv) Heures supplémentaires -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel 129 300

Le pourcentage de postes vacants prévu étant de 20 %, il devrait en résulter une économie de 129 300 dollars.

vi) Indemnité de subsistance (missions) -

Pas de modification.

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission -

Pas de modification.

viii) Autres voyages autorisés -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Personnel contractuel international -

d) Volontaires des Nations Unies -

e) Personnel fourni par les gouvernements -

f) Personnel civil chargé d'observer les élections -

/...

3.	<u>Locaux/hébergement</u>	78 500
	i) <u>Location de locaux</u>	(600)

Le Gouvernement chypriote fournit certes aux Nations Unies des locaux gratuits, mais la Force a dû verser un loyer mensuel de 100 dollars pour un champ de tir, ce qui a entraîné un dépassement de 600 dollars à cette rubrique.

	ii) <u>Aménagement et rénovation des locaux</u>	22 500
--	---	--------

Des économies devraient être réalisées suite à l'annulation de certains projets, concernant notamment la pose de revêtements en dur sur certains passages et des travaux de signalisation routière dans la zone protégée par les Nations Unies.

	iii) <u>Services d'entretien</u>	10 000
--	--	--------

Le coût des services de voirie ayant été inférieur aux prévisions, il devrait en résulter des économies.

	iv) <u>Éclairage, chauffage, énergie et eau</u>	46 600
--	---	--------

Les économies réalisées à cette rubrique (46 600 dollars) s'expliquent par le fait que la consommation d'électricité, d'eau et de mazout a été inférieure aux prévisions budgétaires.

	v) <u>Construction de locaux/bâtiments préfabriqués</u>	—
--	---	---

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

4.	<u>Remise en état des infrastructures</u>	—
----	---	---

	i) <u>Remise en état de pistes d'atterrissage</u>	—
--	---	---

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

	ii) <u>Remise en état de routes</u>	—
--	---	---

La Force a fait appel à des entreprises locales pour l'entretien et la réparation des chemins de patrouille au cours de la période à l'examen, et l'on s'attend à ce que le montant prévu soit intégralement utilisé.

	iii) <u>Réfection de ponts</u>	—
--	--	---

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

5.	<u>Transports</u>	107 300
----	-----------------------------	---------

	i) <u>Achat de véhicules</u>	—
--	--	---

Pas de modification.

ii) Location de véhicules 7 200

Il était prévu de louer 174 véhicules pendant la période à l'examen. Une économie de 7 200 dollars devrait être réalisée parce que les tarifs effectifs de location ont été inférieurs aux prévisions budgétaires.

iii) Matériel d'atelier 5 300

Le régiment d'appui du Royaume-Uni s'étant retiré en décembre 1993, il a fallu remplacer une quantité limitée d'outils et de matériel d'atelier précédemment fournis par ledit régiment dans le cadre de l'accord de partage des coûts entre le Royaume-Uni et l'ONU. Une économie de 5 300 dollars est prévue à cette rubrique.

iv) Pièces de rechange, réparations et entretien (3 000)

Le coût des pièces de rechange requises pour les véhicules du British Hire Schedule utilisés par le contingent britannique s'est avéré plus élevé que prévu, ce qui a entraîné un dépassement de 3 000 dollars.

v) Carburants et lubrifiants 97 800

Le montant prévu pour les carburants et lubrifiants avait été établi sur la base des frais de fonctionnement du régiment d'appui du Royaume-Uni, qui a été retiré en décembre 1993. Les mesures prises par la Force pour rationaliser le système centralisé de gestion de son parc de véhicules et appliquer des procédures plus rigoureuses de contrôle des déplacements ont permis d'utiliser le parc de manière plus efficace, de réduire la consommation globale de carburant et de lubrifiants et, partant, de réaliser une économie de 97 800 dollars à cette rubrique.

vi) Assurance -

Pas de modification.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères (283 100)

i) Location/affrètement (43 100)

Le montant prévu à l'origine correspondait à 540 heures de vol, à raison de 1 675 dollars par heure. Le dépassement enregistré (43 100 dollars) est imputable à une légère augmentation du nombre d'heures de vol.

ii) Carburant et lubrifiants -

Pas de modification.

iii) Déploiement/retrait (240 000)

L'accord de location ayant été transféré, le 30 septembre 1994, de l'unité d'hélicoptères du Royaume-Uni à celle de l'Argentine, il a fallu couvrir les frais de déploiement des hélicoptères argentins alors qu'aucun n'était prévu à ce titre, d'où un dépassement de 240 000 dollars.

iv) Vols de ravitaillement -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Peinture/préparation -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vi) Assurance responsabilité/risques de guerre -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

b) Avions -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Indemnité de subsistance des équipages -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

d) Autres dépenses -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

7. Opérations navales -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires (38 400)

i) Matériel de transmissions 10 000

Les conditions plus favorables que la Force a pu négocier avec les fournisseurs de matériel de transmissions devraient permettre de réaliser une économie de 10 000 dollars.

ii) Pièces de rechange et fournitures (10 400)

Un dépassement de 10 400 dollars est prévu à ce titre, parce que les besoins en pièces de rechange ont été plus importants que prévu (10 400 dollars).

iii) Matériel d'atelier et d'essai 3 400

Le matériel ayant été acheté moins cher que prévu, il devrait en résulter une économie de 3 400 dollars.

iv) Communications commerciales (41 400)

Les tarifs des communications commerciales s'étant avérés plus élevés que prévu dans le budget, il devrait en résulter un dépassement de 41 400 dollars.

b) Contrat relatif au réseau principal -

Aucun montant n'était prévu à ce titre.

9. Matériel divers -

Aucun changement n'interviendra en ce qui concerne le matériel informatique, le matériel d'observation, le matériel divers et les pièces de rechange, réparations et entretien du matériel divers.

10. Fournitures et services

a) Services divers 354 100

i) Vérification des comptes -

Pas de modification.

ii) Services contractuels 328 900

Le montant prévu au titre des services contractuels ayant été établi sur la base de 368 agents locaux, des économies sont escomptées parce que l'effectif local en poste était de 309 à compter de juin 1994 (328 900 dollars).

iii) Services informatiques -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

iv) Services de sécurité -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Services et traitements médicaux 25 200

Les économies escomptées (25 200 dollars) s'expliquent par le fait que le nombre de membres des contingents requérant des traitements et services médicaux a été inférieur aux prévisions.

vi) Services d'entretien -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

vii) Demandes d'indemnisation et règlements -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

viii) Dépenses de représentation -

Pas de modification.

ix) Autres services divers -

Pas de modification.

b) Fournitures diverses 45 200

i) Papeterie et fournitures de bureau 19 200

ii) Fournitures médicales 23 000

Des économies ont été réalisées au titre de la papeterie et des fournitures de bureau (19 200 dollars) et des fournitures médicales (23 000 dollars) parce que des fournisseurs locaux pratiquant des tarifs plus avantageux ont pu être identifiés. Ces articles provenaient auparavant de sources britanniques dans l'île, qui étaient intégralement remboursées dans le cadre de la prorogation des anciens arrangements d'appui logistique Grande-Bretagne/ONU.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage -

Pas de modification.

iv) Abonnements -

Pas de modification.

v) Fournitures électriques -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vi) Bâches antiprojectiles pour véhicules -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes 3 000

Le montant prévu pour ces articles avait été établi sur la base de l'effectif autorisé. L'effectif réel étant inférieur à celui prévu au budget, une économie de 3 000 dollars devrait être réalisée à cette rubrique.

viii) <u>Fournitures pour la défense des périmètres</u>	-
Pas de modification.	
ix) <u>Cartes d'état-major</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
x) <u>Intendance et magasins</u>	-
Pas de modification.	
xi) <u>Autres fournitures diverses</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
12. <u>Programmes d'information</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
13. <u>Programmes de formation</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
14. <u>Programmes de déminage</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	-
Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.	
16. <u>Fret aérien et de surface</u>	-
Pas de modification.	
17. <u>Système intégré de gestion</u>	-
Pas de modification.	
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u> .	23 100

En application de la résolution 48/226 C de l'Assemblée générale en date du 29 juillet 1994, un taux de 8,5 % est appliqué aux dépenses effectives afférentes au personnel civil, d'où une économie de 23 100 dollars à cette rubrique.

19. Contributions du personnel 59 000

Les économies prévues à cette rubrique sont imputables au fait que le taux moyen de vacances de poste en ce qui concerne les fonctionnaires internationaux devrait s'établir à 20 %.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (59 000)

Ces recettes proviennent de la rubrique 19 ci-dessus.

ANNEXE V

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Prévisions de dépenses pour les périodes allant du 1er janvier
 au 30 juin 1995 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
1. <u>Personnel militaire</u>		
a) <u>Observateurs militaires</u>		
Indemnité de subsistance (missions)	32,6	65,9
Frais de voyage	30,0	30,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,2	2,4
Total partiel	63,8	98,3
b) <u>Contingents</u>		
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	8 094,5	16 189,0
Détente et loisirs	120,5	240,4
Rations	1 377,2	2 785,0
Indemnité journalière	286,4	579,1
Indemnité de subsistance (missions)	0,0	0,0
Déploiement, relève et rapatriement	1 053,0	2 106,0
Total partiel	10 931,6	21 899,5
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>		
Matériel appartenant aux contingents	834,5	1 669,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	100,0	200,0
Total partiel	934,5	1 869,0
Total, rubrique 1	11 929,9	23 866,8

2. Personnel civil

a) Police civile

/ . . .

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
Indemnité de subsistance (missions)	95,0	192,2
Frais de voyage	67,5	148,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	3,5	7,0
Total partiel	166,0	347,7
b) <u>Personnel international et personnel local</u>		
Traitements du personnel international	1 102,3	2 204,6
Traitements du personnel local	0,0	0,0
Consultants	0,0	0,0
Heures supplémentaires	0,0	0,0
Dépenses communes de personnel	809,9	1 619,8
Indemnité de subsistance (missions)	0,0	0,0
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	0,0	0,0
Autres voyages autorisés	93,9	187,8
Total partiel	2 006,1	4 012,2
c) <u>Personnel contractuel international</u>	0,0	0,0
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	0,0	0,0
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	0,0	0,0
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	0,0	0,0
Total, rubrique 2	2 172,1	4 359,9
3. <u>Locaux/hébergement</u>		
Location de locaux	0,9	1,8
Aménagement et rénovation des locaux	42,0	101,0
Services d'entretien	120,0	240,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	407,1	793,7
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	0,0	0,0
Total, rubrique 3	570,0	1 136,5
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>		
Remise en état de pistes d'atterrissage	0,0	0,0
Remise en état de routes	276,0	552,0
Réparation de ponts	0,0	0,0
Total, rubrique 4	276,0	552,0
5. <u>Transports</u>		
Achat de véhicules	130,0	0,0
Location de véhicules	422,0	853,3
Matériel d'atelier	1,8	4,2
Pièces de rechange, réparations et entretien	206,5	412,6
Carburant et lubrifiants	135,5	272,2

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
Assurance	57,0	114,0
Total, rubrique 5	952,8	1 656,3
6. <u>Opérations aériennes</u>		
a) <u>Hélicoptères</u>		
Location/affrètement	259,2	518,4
Carburant et lubrifiants	26,5	53,0
Déploiement/retrait	0,0	0,0
Vols de ravitaillement	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0
Assurance responsabilité et risques de guerre	9,2	18,4
Pièces de rechange, réparations et entretien	189,5	379,0
Total partiel	484,4	968,8
b) <u>Avions</u>	0,0	0,0
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	0,0	0,0
d) <u>Autres dépenses</u>	0,0	0,0
Total, rubrique 6	484,4	968,8
7. <u>Opérations navales</u>	0,0	0,0
8. <u>Transmissions</u>		
a) <u>Éléments complémentaires</u>		
Matériel de transmissions	65,4	168,8
Pièces de rechange et fournitures	47,5	89,5
Matériel d'atelier et d'essai	10,0	22,0
Communications par réseaux commerciaux	179,6	359,2
Total partiel	302,5	639,5
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>		
Total, rubrique 8	302,5	639,5
9. <u>Matériel divers</u>		
Mobilier de bureau	38,4	1,3
Matériel de bureau	17,8	9,4
Matériel informatique	5,0	0,0
Groupes électrogènes	0,0	0,0
Matériel d'observation	21,7	15,6
Citernes à essence et débitmètres	9,0	0,0
Matériel médical et dentaire	0,0	0,0
Équipement de logements	163,1	4,0
Matériel divers	53,7	39,2

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
Matériel pour la défense des périmètres	0,0	0,0
Matériel d'épuration de l'eau	0,0	0,0
Citernes	0,0	0,0
Matériel frigorifique	0,0	0,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	93,7	184,4
Total, rubrique 9	402,4	253,9
Total, rubriques 1 à 9	17 090,1	33 433,7

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
10. <u>Fournitures et services</u>		
a) <u>Services divers</u>		
Vérification des comptes	10,0	20,0
Services contractuels	3 967,3	8 109,8
Services informatiques	0,0	0,0
Services de sécurité	0,0	0,0
Services et traitements médicaux	35,0	70,0
Services d'entretien	0,0	0,0
Demandes d'indemnisation et règlements	24,0	48,0
Dépenses de représentation	2,0	4,0
Autres services	27,0	54,0
Total partiel	4 065,3	8 305,8
b) <u>Fournitures diverses</u>		
Papeterie et fournitures de bureau	78,2	155,2
Fournitures médicales	40,0	80,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	62,6	125,2
Abonnements	11,4	22,8
Fournitures électriques	0,0	0,0
Bâches antiprojectiles pour véhicules	0,0	0,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	45,2	90,9
Fournitures pour la défense des périmètres	10,2	16,4
Cartes d'état-major	0,0	0,0
Intendance et magasins	29,5	46,4
Autres fournitures diverses	0,0	0,0
Total partiel	277,1	536,9
Total, rubrique 10	4 342,4	8 842,7
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	0,0	0,0
12. <u>Programmes d'information</u>		
Matériel	0,0	0,0
Matériaux et fournitures	0,0	0,0
Services contractuels	0,0	0,0
Frais de production du Département de l'information	0,0	0,0
Total, rubrique 12	0,0	0,0
13. <u>Programmes de formation</u>	0,0	0,0
14. <u>Programmes de déminage</u>	0,0	0,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	0,0	0,0
16. <u>Fret aérien et de surface</u>		
Transport du matériel appartenant aux contingents	22,0	44,0

	Prévisions de dépenses 1er janvier- 30 juin 1995	Total 1er juillet 1995- 30 juin 1996
Transport aérien militaire	0,0	0,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	18,0	36,0
Total, rubrique 16	40,0	80,0
17. <u>Système intégré de gestion</u>	35,0	70,0
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	170,5	341,0
19. <u>Contributions du personnel</u>	435,0	870,0
Total, rubriques 10 à 19	5 022,9	10 203,7
Total brut, rubriques 1 à 19	22 113,0	43 637,4
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(435,0)	(870,0)
Total net, rubriques 1 à 20	21 678,0	42 767,4
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	0,0	0,0
Total des ressources	21 678,0	42 767,4

ANNEXE VI

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses
pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1995

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

1. Les présentes estimations tiennent compte, selon le cas, des paramètres budgétaires indiqués ci-dessous.

A. Déploiement du personnel militaire

2. Les prévisions sont établies pour un effectif de 1 230 militaires, dont 1 110 fantassins et 120 hommes pour l'appui logistique.

B. Indemnité de subsistance (missions)

3. Tous les observateurs militaires et policiers civils sont nourris et logés. Ils perçoivent l'indemnité de subsistance (missions) connexe en vigueur depuis le 18 mai 1993, soit 15 dollars par personne et par jour.

C. Frais de voyage

4. Les frais de relève et de voyage des observateurs militaires jusqu'à la zone de la mission ont été évalués à 2 500 dollars en moyenne par personne (aller retour, classe économique), frais de transport de 100 kilogrammes de bagages non accompagnés et de 10 kilogrammes d'excédents de bagages accompagnés compris. Le point de départ exact des observateurs militaires n'étant pas encore déterminé à ce stade, les frais de voyage ont été calculés sur la base du coût moyen du billet aller retour entre l'Europe et la zone de la mission.

5. Le coût moyen du voyage, au tarif de groupe, pour le déploiement et la relève du personnel militaire a été estimé à 450 dollars par personne (aller simple), soit 900 dollars par personne aller retour. Il a été calculé sur la base des frais de déploiement et de rotation de contingents venus de l'Autriche, de l'Argentine et du Royaume-Uni. Le calcul des frais de voyage des policiers civils a été effectué sur la base du coût de l'aller retour à partir de l'Australie (5 400 dollars) et de l'Irlande (2 700 dollars). Ce montant couvre le transport de 10 kilogrammes d'excédents de bagages accompagnés et de 100 kilogrammes de bagages non accompagnés.

D. Remboursement aux gouvernements aux taux standard

6. Le montant prévu couvre les sommes à rembourser aux gouvernements, sur la base des taux standard en vigueur qui ont été fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 45/258 du 3 mai 1991, soit un montant de base de 988 dollars par personne et par mois, tous grades confondus; 291 dollars par personne et par mois pour un nombre limité de spécialistes (10 % des effectifs des unités d'infanterie et 25 % du personnel des unités d'appui logistique); et 70 dollars par personne et par mois pour l'amortissement de l'habillement, du paquetage et

/...

du matériel, y compris 5 dollars par mois pour les armes et munitions individuelles.

E. Personnel civil

7. Les traitements et dépenses communes de personnel du personnel international sont nets des contributions du personnel et calculés sur la base des coûts standard applicables à la mission. Pour les agents du Service mobile, on a utilisé les taux de coût standard pour les opérations hors siège. Les traitements du personnel local sont basés sur le barème établi par le secrétariat du Commandement du Royaume-Uni et sont inscrits à la rubrique 10 a) des prévisions de dépenses au titre des services contractuels.

II. RESSOURCES NÉCESSAIRES

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions) 32 600

Ce montant correspond à l'indemnité de subsistance (missions) à verser à 12 observateurs pour un total de 2 172 jours-homme sur la base des montants indiqués au paragraphe 3.

ii) Frais de voyage 30 000

Ce montant correspond aux frais de relève de 12 observateurs militaires sur la base des montants indiqués au paragraphe 4.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 1 200

Ce montant correspond au versement d'une indemnité d'habillement à 12 observateurs pendant six mois, sur la base d'un montant de 200 dollars par personne et par an.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard 8 094 500

Le montant prévu représente les frais à rembourser aux gouvernements pour 7 380 mois-militaire (7 327 900 dollars), sur la base des taux standard indiqués au paragraphe 6, plus un supplément pour un nombre limité de spécialistes (247 400 dollars). Il doit aussi permettre d'amortir les articles d'habillement, le paquetage et le matériel fournis aux membres des contingents (519 200 dollars). Un ajustement de 0,5 % a été opéré pour tenir compte du chevauchement des dépenses durant la relève des contingents.

ii) Détente et loisirs 120 500

Le montant prévu permettra de financer des congés de détente pour 1 230 membres des contingents, à raison de 10,50 dollars par jour pour sept jours de congé maximum par période de service de six mois (91 000 dollars). Il comprend aussi 29 500 dollars pour d'autres activités, notamment sportives, à raison de 4 dollars par personne et par mois pour 7 380 mois-militaire.

iii) Rations 1 377 200

Le montant prévu doit permettre de nourrir pendant six mois 1 230 membres des contingents (1 326 700 dollars), un ajustement de 0,05 % ayant été opéré pour tenir compte du chevauchement des dépenses durant la relève des contingents, 12 observateurs militaires (12 900 dollars) et 35 policiers civils (37 600 dollars). Il est calculé sur la base de 5,93 dollars par personne et par jour. Au cours de la période précédente, le montant prévu était calculé sur la base de 4,50 dollars par personne et par jour, les rations étant fournies par l'intermédiaire de la force britannique à Chypre qui a toutefois exprimé son intention de mettre un terme à cet arrangement en janvier 1995. Il est donc prévu d'assurer ce service par appel d'offres, dans le cadre d'un contrat avec deux autres missions dans la région, à savoir la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

iv) Indemnité journalière 286 400

Une indemnité journalière est versée à 1 230 membres des contingents au maximum, à raison de 1,28 dollar par personne et par jour, pour leur permettre de couvrir leurs faux frais. Un ajustement de 0,05 % a été opéré pour tenir compte du chevauchement des dépenses durant la relève des contingents.

v) Déploiement, relève et rapatriement des contingents 1 053 000

Ce montant doit permettre d'assurer la relève de 1 110 membres des contingents au maximum (999 000 dollars), ainsi que le déploiement de 120 spécialistes au maximum (54 000 dollars), sur la base des montants indiqués au paragraphe 5.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents 834 500

Ce montant permettra de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents le coût des véhicules et du matériel dont ils dotent ces derniers à la demande de l'ONU. La valeur totale du matériel appartenant aux contingents est estimée à 16 690 900 dollars. Le montant du remboursement est calculé sur la base de 10 % par an de la valeur du matériel.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 100 000

Il est prévu de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent à leur personnel militaire en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie, imputable au service accompli dans le cadre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, conformément aux dispositions législatives ou réglementaires nationales.

2. Personnel civil

a) Policiers civils

i) Indemnité de subsistance (missions) 95 000

Ce montant correspond à l'indemnité de subsistance (missions) à verser à 35 policiers pour un total de 181 jours, sur la base du montant indiqué au paragraphe 3.

ii) Frais de voyage 67 500

Ce montant doit couvrir les frais de voyage afférents à la relève de 10 policiers civils australiens et de cinq policiers civils irlandais, sur la base des montants indiqués au paragraphe 5.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 3 500

Une indemnité d'habillement et d'équipement sera versée pendant six mois aux 35 policiers civils, sur la base d'un montant annuel de 200 dollars par personne.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international 1 102 300

Les prévisions de dépenses correspondent aux traitements de 42 fonctionnaires internationaux; sur ce total, 41 postes figurent déjà au tableau d'effectifs autorisé (8 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 27 agents du Service mobile et 6 agents des services généraux).

L'augmentation du nombre total de postes autorisés, qui est passé de 41 à 42 pendant la période du présent mandat, tient à un changement dans la manière dont le poste du Secrétaire général adjoint/Représentant spécial du Secrétaire général à Chypre a été présenté dans le budget de la période précédente. Le traitement du Représentant spécial était précédemment imputé à la rubrique personnel temporaire et n'était donc pas pris en considération dans le tableau d'effectifs autorisé. Le Représentant spécial continuera d'être payé sur la base de la durée de service effective au titre d'un contrat de durée déterminée.

Dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, il est proposé de supprimer un poste de sous-secrétaire général adjoint et d'ajouter un poste de la classe D-2. Cet ajustement s'impose parce que l'ancien commandant de la Force, qui a cessé ses fonctions le 31 juillet 1994, était

général de division et occupait des fonctions de sous-secrétaire général. Toutefois, son remplaçant est général de brigade et a été nommé à la classe D-2.

Ce montant a été calculé sur la base des taux de coût standard mentionnés au paragraphe 7; on en trouvera le détail à l'annexe IX.A.

ii) Traitements du personnel local

Les prévisions de dépenses correspondant aux traitements du personnel local figurent sous la rubrique 10 a), Services contractuels.

iii) Consultants -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Dépenses communes de personnel 809 900

Le détail des dépenses communes de personnel pour le personnel international est donné à l'annexe IX.A; ces dépenses sont calculées à partir des taux de coût standard spécifiés au paragraphe 7.

v) Autres voyages autorisés 93 900

Ce montant représente le coût de huit voyages aller retour entre New York et la zone de la mission, à raison de 3 800 dollars par voyage (30 400 dollars), de 50 jours d'indemnité de subsistance (10 500 dollars) et des voyages au Moyen-Orient (10 000 dollars).

Comme pour le mandat précédent, le Représentant spécial aura à voyager entre les États-Unis d'Amérique et la zone de la mission pour des réunions et consultations. Le montant prévu permettra de couvrir six voyages aller retour, sur la base de 4 200 dollars le voyage (25 200 dollars) et 50 jours d'indemnités journalières de subsistance, 25 jours au taux de New York (7 400 dollars) et 25 au taux de Nicosie (4 400 dollars). (Le taux de l'indemnité journalière de subsistance appliqué au Secrétaire général adjoint est de 40 % supérieur aux taux standard de 210 dollars pour New York et de 126 dollars pour Chypre.) Le montant indiqué permettra également de couvrir les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance de trois fonctionnaires qui suivront un stage de formation dans la région (6 000 dollars).

3. Locaux/hébergement

i) Location de locaux 900

Conformément à l'Accord sur le statut de la Force, le Gouvernement chypriote fournit des locaux à l'ONU à titre gratuit à l'exception d'un stand de tir que la Force loue sur le marché à raison de 150 dollars par mois.

Le Gouvernement assure gratuitement le logement de l'ensemble de la Force (personnel militaire et policiers civils) et fournit des bureaux à tout le personnel de la mission. On compte 589 structures au total, casernes et postes

d'observation compris, ainsi que 21 parcelles de terrain et terrains d'atterrissage pour hélicoptère.

ii) Aménagement et rénovation des locaux 42 000

Il est prévu d'entreprendre périodiquement des travaux d'ingénierie pour les besoins de la Force ainsi que de procéder aux petits travaux d'entretien et de rénovation des locaux qui ne sont pas stipulés dans l'article 19 de l'Accord relatif au statut de la Force et dont la liste suit :

<u>Projets</u>	<u>Coût</u> (dollars)
Remise en état de la porte d'accès	14 000
Rénovation du quartier général	18 000
Réparation du château d'eau	<u>10 000</u>
TOTAL	42 000

Il est nécessaire d'effectuer de petits travaux de rénovation et d'amélioration des logements et des bâtiments administratifs dans tous les trois secteurs et au siège de la Force. Des travaux de remise en état des portes d'accès à la zone protégée par les Nations Unies et des mess du personnel militaire s'imposent également. Les travaux de réparation du château d'eau qui doivent commencer en janvier 1995 dureront 12 mois et coûteront 10 000 dollars pour les six premiers mois.

iii) Services d'entretien 120 000

Des crédits sont prévus pour couvrir le coût des services contractuels d'entretien général et de nettoyage des locaux sur tous les sites de la zone de la mission, y compris l'enlèvement des ordures et l'évacuation des eaux usées, à raison de 20 000 dollars par mois (120 000 dollars). L'augmentation du montant prévu par rapport aux années précédentes tient au fait que la Force a recruté des entrepreneurs locaux pour assurer ces services plutôt que de s'en charger elle-même, comme c'était le cas dans le passé. Un contrat représente, certes, une dépense additionnelle sous cette rubrique, mais il permet dans l'ensemble de réaliser des économies grâce à la réduction des dépenses de personnel et de fonctionnement des véhicules de la Force.

iv) Éclairage, chauffage, énergie et eau 407 100

Le montant prévu représente les dépenses de consommation d'eau au coût mensuel de 16 500 dollars (99 000 dollars) et de consommation d'électricité d'un montant estimatif de 32 783 dollars par mois (196 700 dollars), ainsi que le coût de l'achat de combustible pour les groupes électrogènes estimé à 8 407 dollars par mois (50 400 dollars) et de gaz de pétrole liquéfié estimé à 10 167 dollars par mois (61 000 dollars), sur tous les sites de la zone de la mission.

Les ressources prévues pour l'électricité ont été sensiblement réduites avec le temps à cause de la réduction des effectifs de la Force et de la nouvelle configuration de la mission. Les besoins au cours de la période précédente étaient calculés sur la base de l'hypothèse selon laquelle la mission serait déployée en totalité et aurait quatre secteurs. Les prévisions de dépenses actuelles ont été réduites pour tenir compte des besoins réels des effectifs et du fait qu'il y a trois secteurs au lieu de quatre.

v) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués -

Aucune ressource n'est prévue à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures 276 000

Un montant de 276 000 dollars tous les six mois sera nécessaire au cours des 24 prochains mois pour assurer l'entretien de la piste de patrouille, qui devient périodiquement très endommagée à cause des intempéries et à force d'être empruntée. Ce programme continu de restauration et d'entretien de la surface de la piste, qui est recouverte de gravier, est primordial pour les opérations de la Force. Des considérations politiques empêchent de poser un revêtement permanent.

La piste de patrouille est située dans la zone tampon et traverse l'île d'est en ouest sur 180 kilomètres. Le programme de construction de deux ans, qui consistera à aplanir la piste, à la revêtir de pierre concassée, à remplacer les tuyaux de drainage des caniveaux et à combler les nids-de-poule sur toute la longueur de la piste, sera exécuté en quatre phases séparées, correspondant à quatre tronçons définis de la route. La piste a été divisée en fonction de la configuration et de la difficulté du terrain : tronçons D-11 à B-32; B-32 à la Porte de Morphou, zone protégée par les Nations Unies (ZPNU) B-41; B-41 à Athienou; et Athienou à A-28. Des entrepreneurs locaux seront sélectionnés par appel d'offres international pour effectuer les travaux nécessaires sur une période de deux ans. Le coût du projet est estimé à 276 000 dollars par phase, soit 1 104 000 dollars pour les quatre périodes de six mois.

On compte que l'ensemble du matériel utilisé pour l'entretien et la réparation de la piste sera fourni par le Gouvernement chypriote et n'entraînera pas de frais pour la Force. Les considérations d'ordre financier et les incertitudes en ce qui concerne la disponibilité d'ingénieurs militaires britanniques pour l'exécution du projet ont contraint la Force à faire appel à des entrepreneurs locaux.

5. Transports

Les prévisions de dépenses ont été faites sur la base d'un total de 350 véhicules et semi-remorques (38 appartenant à l'ONU et 147 aux contingents, et 165 véhicules loués).

i) Achat de véhicules 130 000

Le montant prévu couvre l'achat sur place d'un camion de six tonnes pour l'évacuation des eaux usées avec une citerne de 6 000 litres (70 000 dollars) et

/...

d'un camion à quatre roues motrices de six tonnes pour le transport de marchandises (60 000 dollars). Les nouveaux camions remplaceront deux camions âgés de 20 ans appartenant à l'ONU, qui seront réformés.

ii) Location de véhicules 422 000

Le montant prévu couvre la location de 165 véhicules, à raison de 14,13 dollars en moyenne par véhicule et par jour pendant 181 jours.

iii) Matériel d'atelier 1 800

Le montant prévu doit permettre d'acheter un certain nombre d'outils et de matériel pour l'atelier de réparation des véhicules des contingents et l'atelier de services d'appui.

iv) Pièces de rechange, réparations et entretien 206 500

Le montant prévu servira à acheter des pièces de rechange pour 185 véhicules (38 appartenant à l'ONU et 147 aux contingents), à raison de 186 dollars par véhicule et par mois.

v) Carburant et lubrifiants 135 500

Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base du carburant nécessaire à un total de 319 véhicules (21 véhicules appartenant à l'ONU, 160 véhicules de location et 138 appartenant aux contingents).

Dans le secteur nord de la zone tampon, le diesel coûte 0,21 dollar le litre contre 0,45 dollar pour l'essence. Des ressources doivent être prévues pour l'achat de 104 500 litres de diesel (21 900 dollars) et 12 500 litres d'essence (5 600 dollars).

Dans le secteur sud de la zone tampon, le diesel coûte 0,19 dollar le litre contre 0,42 dollar pour l'essence. Des ressources doivent être prévues pour l'achat de 350 000 litres de diesel (66 000 dollars) et 70 550 litres d'essence (29 600 dollars).

Il faudrait également prévoir l'achat de lubrifiants à raison de 10 % du coût du carburant (12 400 dollars).

vi) Assurance 57 000

Le montant prévu couvrira l'assurance responsabilité civile prise localement par la mission pour 38 véhicules appartenant à l'ONU et 147 aux contingents (20 000 dollars) au cours de la période du mandat. Il faudrait également prévoir une couverture à l'échelon mondial pour les mêmes véhicules, à raison de 400 dollars par véhicule et par an (37 000 dollars).

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

Pendant le mandat actuel, deux hélicoptères Hughes seront utilisés essentiellement à des fins opérationnelles, pour effectuer des patrouilles, des missions d'observation et de surveillance, et pour signaler tout changement dans la situation militaire. Ils serviront également à des interventions d'urgence, telles que les évacuations sanitaires primaires et secondaires, ainsi qu'au transport de membres du personnel de la Force en mission.

i) Location/affrètement 259 200

Le montant indiqué correspond aux frais de location d'hélicoptères pour un total de 540 heures, à raison de 480 dollars par heure pendant six mois.

ii) Carburant et lubrifiants 26 500

Chacun des deux hélicoptères de surveillance Hughes H-500 D/369 consomme 38 gallons à l'heure. Le montant prévu couvre l'achat du carburant pour 540 heures de vol, à raison de 1,29 dollar le gallon.

iii) Déploiement et retrait —

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Vols de réapprovisionnement —

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

v) Peinture/travaux préparatoires —

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vi) Assurance responsabilité et risques de guerre 9 200

Le montant prévu couvrira l'assurance responsabilité civile pour deux hélicoptères militaires (8 000 dollars), y compris le coût d'une prime de 15 % pour une police couvrant les risques de guerre en cas d'hostilités (1 200 dollars).

vii) Pièces de rechange, réparations et entretien 189 500

Le montant prévu correspond au coût des pièces de rechange, à raison de 10 750 dollars par mois (64 500 dollars) et des inspections techniques et travaux d'entretien, à raison de 20 833 dollars par mois (125 000 dollars).

b) Avions —

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

/...

c) Dépenses opérationnelles des équipages -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

d) Autres dépenses d'opérations aériennes -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

7. Opérations navales -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

8. Transmissions

Le réseau de transmissions de la Force est constitué d'une station terrienne de communications par satellite qui lui permet d'accéder au réseau mondial de l'ONU; d'un matériel haute fréquence (HF) de secours pour les communications avec Genève; d'un réseau de communications mobile à ondes décimétriques (THF) assurant au commandement de la Force une couverture de l'ensemble de l'île grâce à des répéteurs installés sur toute l'étendue du territoire, et constitué de stations fixes, d'appareils montés sur véhicule et de postes portatifs. La mission dispose également de liaisons hertziennes et de liaisons téléphoniques rurales entre le siège de la Force et les sièges des secteurs et compagnies, ainsi que de liaisons hertziennes dans le cadre d'un réseau de transmissions intermissions au Moyen-Orient. La Force utilise, au besoin, les réseaux commerciaux de communications (téléphone, télécopie et avertisseurs individuels portatifs).

i) Matériel de transmissions 65 400

Le matériel ci-après est nécessaire pour continuer de renforcer le réseau de transmissions existant :

	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u>	<u>Coût total</u>
		(En milliers de dollars É.-U.)	
<u>Matériel de transmissions</u>			
Système de liaisons hertziennes Starpoint à ondes centimétriques de forte puissance (4 watts)	1	35 000	35 000
Unité d'alimentation/chargeur de batteries	1	2 000	2 000
Handie-talkie à ondes décimétriques, GP 500	10	500	5 000
Postes d'intercommunication	25	140	3 500
Télécopieur-imprimante laser à papier ordinaire	5	2 500	12 500
Répondeur téléphonique	2	200	400
Total partiel			58 400
Frais de transport (12 % du prix d'achat)			7 000
TOTAL			65 400

ii) Pièces de rechange et fournitures 47 500

Le montant indiqué est destiné à couvrir l'achat de pièces de rechange pour assurer la réparation et l'entretien du matériel de transmissions, à raison de 7 920 dollars par mois.

iii) Matériel d'atelier et d'essai 10 000

Le montant prévu permettra d'acheter le matériel suivant : générateur de niveau PM 33 (6 000 dollars), jeu d'outils de réparation téléphonique (1 500 dollars), matériel de réglage (1 500 dollars) et autre matériel d'atelier (1 000 dollars).

iv) Communications par réseaux commerciaux 179 600

Le montant prévu permettra de couvrir les frais du répéteur de satellite (9 000 dollars) et des communications par réseaux commerciaux : fonctionnement du centrex (17 200 dollars), appels à l'extérieur (132 000 dollars), frais de loyer et d'entretien (3 600 dollars), courrier officiel (1 300 dollars), poste aérienne (6 300 dollars), télécopie et télex (1 200 dollars) et valise diplomatique (9 000 dollars).

9. Matériel divers

i) Mobilier de bureau 38 400

Le montant indiqué permettra d'acheter sur place du mobilier pour la salle des opérations, notamment une table de conférence à 800 dollars, 90 chaises à 11 200 dollars et un tableau à 100 dollars, soit au total 12 100 dollars. La salle des opérations est utilisée pour les séances quotidiennes de passation des consignes et pour des séances spéciales d'information des personnalités.

Les ressources prévues permettront également d'acheter du nouveau mobilier pour la salle des visiteurs et du secrétariat du bureau du Représentant spécial adjoint, notamment une chaise de secrétaire (150 dollars), deux classeurs (600 dollars) et un bureau à rallonge latérale (550 dollars).

Le montant prévu couvrira également l'achat de divers mobiliers usagés actuellement loués dans le cadre du programme de location britannique (25 000 dollars).

ii) Matériel de bureau 17 800

Le montant indiqué est destiné à couvrir l'achat de cinq photocopieuses à faible volume, à raison de 2 000 dollars l'unité (10 000 dollars), quatre petites déchiqueteuses de bureau à 390 dollars l'unité (1 600 dollars), quatre machines à écrire électriques à 720 dollars l'unité (2 900 dollars), deux dictaphones à 110 dollars l'unité (200 dollars), et d'un magnéscope pour le bureau du porte-parole (800 dollars). Les frais de transport, évalués à 12 %, sont également compris dans le montant (2 300 dollars).

iii) Matériel informatique 5 000

Le montant prévu permettra d'assurer le transport de 19 ordinateurs et 18 imprimantes à 12 % de leur valeur estimée à 42 000 dollars (5 000 dollars), la totalité du matériel nécessaire devant provenir de missions existantes. Sur les 19 ordinateurs demandés, 14 serviront aux travaux habituels à différents emplacements de la mission, notamment au siège (services d'appui, commandement du camp et bureau du Représentant spécial) et dans les secteurs Un et Deux. Les cinq ordinateurs restants sont destinés au Service des opérations pour la base de données du statu quo qui permettra d'établir un rapport de situation détaillé et à jour de toutes les installations des Nations Unies situées dans la zone tampon. La base de données enregistrera également toutes les violations des positions du cessez-le-feu et des informations concernant les champs de mines. L'un des cinq ordinateurs sera installé dans chacun des trois secteurs et deux au siège. Sur les 19 ordinateurs et 18 imprimantes demandés, 8 ordinateurs et 7 imprimantes remplaceront le matériel précédemment loué dans le cadre du programme de location britannique.

iv) Groupes électrogènes -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

v) Matériel d'observation 21 700

Le montant indiqué doit couvrir l'achat de huit paires de jumelles, d'un dispositif d'observation nocturne, de quatre détecteurs de mouvement et de deux systèmes de positionnement universel, ainsi que les frais de transport (12 %). L'ensemble du matériel est destiné à l'usage du personnel militaire dans la zone tampon.

vi) Citernes d'essence et matériel de mesure 9 000

Le montant indiqué permettra d'acheter trois citernes de carburant d'aviation d'une capacité de 10 000 litres à un coût de 9 000 dollars pour remplacer celles qui ont été retirées en septembre 1994, date à laquelle l'unité d'hélicoptères du Royaume-Uni a été relevée par les Argentins. Les citernes appartenant à l'ONU sont utilisées pour stocker du diesel et de l'essence.

vii) Matériel médical et dentaire -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

viii) Équipement des logements 163 100

Le montant prévu permettrait d'acheter des articles et du matériel général et technique qui étaient précédemment loués dans le cadre du programme de location britannique.

Le montant couvrira également l'acquisition d'autres articles, notamment 20 ventilateurs de table, 10 ventilateurs à colonne et 10 ventilateurs de plafond, pour un montant total de 2 000 dollars.

ix) Matériel divers 53 700

Le montant prévu est destiné à couvrir l'achat de diverses autres catégories de matériel, par exemple : matériel de nettoyage et d'entretien, de lutte contre les incendies, de sûreté et de sécurité, pompes à vide et outils pour l'atelier de groupes électrogènes.

x) Pièces de rechange, réparations et entretien 93 700

Le montant indiqué est destiné à couvrir les dépenses de réparations, d'entretien et d'achat de pièces de rechange pour le matériel appartenant aussi bien aux contingents qu'à l'ONU tel que les photocopieuses, les systèmes de sécurité et les pistolets radars, les groupes électrogènes et le matériel de bureau, à raison de 15 617 dollars par mois.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes 10 000

Le montant indiqué est destiné à couvrir le coût de la vérification des comptes par des vérificateurs extérieurs.

ii) Services contractuels 3 967 300

Comme pour le mandat précédent, la Force recrutera sur le plan local, sur la base de contrats signés par l'intermédiaire du Secrétariat du commandement britannique, des agents contractuels civils chargés de fournir un appui administratif et des services à l'ensemble de la mission. On trouvera à l'annexe XI la répartition du personnel civil employé localement, par bureau et par section. Les effectifs proposés pour cette catégorie de personnel s'élèvent à 318 agents.

Le montant indiqué permet d'employer 318 civils recrutés localement, à raison de 1 693 dollars en moyenne par personne et par an correspondant au traitement de base, aux indemnités de cherté de la vie, aux heures supplémentaires, aux primes, à la contribution de l'employeur à l'assurance médicale, à la caisse de compensation, à une charge administrative de 3 % pour couvrir les dépenses départementales du Secrétariat du commandement britannique, et à une augmentation de 4 % pour couvrir les emprunts. Les traitements des civils recrutés localement et les dépenses connexes pour la période de six mois s'élèvent au total à 3 230 200 dollars.

En outre, le montant prévu permettra de couvrir les indemnités de licenciement calculées sur la base de six employés ayant au moins 20 années de service, soit un montant total de 394 400 dollars.

Le montant indiqué couvre également les frais des services de blanchissage, de nettoyage à sec, de couture et de coiffure fournis aux membres des contingents, à raison de 49 800 dollars par mois (298 800 dollars), ainsi que

/...

divers autres services contractuels, y compris le nettoyage à fond des cuisines et des lieux de restauration, etc. (43 900 dollars).

iii) Services et traitements médicaux 35 000

Le montant indiqué est destiné au traitement des militaires dont le contingent ne dispose pas lui-même de services médicaux complets.

iv) Services d'entretien -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

v) Demandes d'indemnité et règlements 24 000

Le montant indiqué permettra de couvrir les demandes d'indemnité et les règlements.

vi) Dépenses de représentation 2 000

Le montant prévu doit couvrir le coût des réceptions et d'autres dépenses engagées pour l'accueil des fonctionnaires du Gouvernement, des dignitaires locaux et des délégations officielles qui rendent visite à la mission.

vii) Services divers 27 000

Le montant indiqué doit couvrir d'autres services divers.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau 78 200

Le montant indiqué doit permettre de couvrir le coût, estimé à 13 030 dollars par mois, de la papeterie et des fournitures de bureau, y compris le matériel de reproduction, le papier, les rubans, les cartouches et les disquettes pour ordinateur et le papier pour téléscripneur.

ii) Fournitures médicales 40 000

Le montant indiqué est destiné à couvrir l'achat de médicaments, de vaccins et de bandages, ainsi que de fournitures dentaires, pour le personnel militaire et civil.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage 62 600

Le montant indiqué servira à couvrir le coût, estimé à 10 430 dollars par mois, des fournitures sanitaires et de nettoyage.

iv) Abonnements 11 400

Le montant prévu concerne l'abonnement à des journaux, revues, indicateurs de compagnies aériennes, publications professionnelles et livres de bibliothèque (1 900 dollars par mois).

v) Matériel électrique -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vi) Bâches antiprojectiles -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes 45 200

Le montant prévu représente le coût de l'équipement standard du personnel militaire (bérets bleus, foulards, calots, écussons, emblèmes et médailles) estimé à 35 dollars par équipement des membres des contingents.

viii) Matériel pour la défense des périmètres 10 200

Le montant indiqué couvre l'achat de fil de fer barbelé, de gabions et de matériel pour les postes de défense et divers autres matériels destinés à l'établissement de postes d'observation, de points de contrôle et autres postes de défense.

ix) Cartes opérationnelles -

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

x) Intendance et magasins 29 000

Le montant indiqué est destiné à couvrir l'achat d'ustensiles de cuisine et de couverts d'appareils électroménagers, d'articles de papier et de sacs poubelle, d'outils, de fournitures pour dessin et d'autres articles ménagers.

11. Fournitures et services liés aux élections -

Aucune dépense n'est prévue à cette rubrique.

12. Programmes d'information -

Aucune dépense n'est prévue à cette rubrique.

13. Programmes de formation -

Aucune dépense n'est prévue à cette rubrique.

14. Programmes de déminage -

Aucune dépense n'est prévue à cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation -

Aucune dépense n'est prévue à cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

i) Transport du matériel appartenant aux contingents 22 000

Le montant indiqué correspond au coût de la mise en place du matériel appartenant aux contingents.

ii) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées 18 000

Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport et de dédouanement non inclus sous d'autres rubriques.

17. Système intégré de gestion 35 000

Des ressources sont prévues pour participer, au prorata, au financement du Système intégré de gestion pour l'année 1995.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . 170 500

Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ce montant correspond à 8,5 % du coût total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de déplacement du personnel civil dans la zone de la mission.

19. Contributions du personnel 435 000

Le montant net des dépenses de personnel figure aux rubriques 2 a) et b), le montant indiqué dans la présente rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Règlement du personnel.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (435 000)

Le montant des contributions du personnel indiqué ci-dessus à la rubrique 16 a été inscrit dans la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera versé au Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités au Fonds d'un montant proportionnel à leur contribution au budget de l'UNFICYP.

ANNEXE VII

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses
pour la période allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

Sauf indication contraire, les prévisions de dépenses pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1995 sont fondées sur les éléments indiqués dans l'annexe VI.

II. RESSOURCES NÉCESSAIRES

2. Personnel civil

a) Police civile

i) Frais de voyage 148 500

Ce montant doit permettre de couvrir les frais de voyage afférents à la relève de 35 policiers civils, à savoir 20 policiers australiens, au taux de 5 400 dollars par voyage (108 000 dollars), et 15 policiers irlandais, au taux de 2 700 dollars par voyage (40 500 dollars).

3. Locaux/hébergement

i) Aménagement et rénovation des locaux 101 000

Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'entreprendre périodiquement des travaux d'ingénierie et de procéder aux petits travaux d'entretien et de rénovation des locaux d'habitation et des bureaux dans les trois secteurs ainsi qu'au quartier général de la Force, travaux qui ne sont pas couverts par l'article 19 de l'Accord relatif au statut de celle-ci (91 000 dollars), ainsi que la deuxième phase des travaux de réparation du château d'eau, dont le démarrage est prévu pour juillet 1995 (10 000 dollars).

ii) Éclairage, chauffage, énergie et eau 793 700

Ce montant correspond aux dépenses de consommation d'eau et d'électricité pour tous les locaux ainsi que de combustible pour les groupes électrogènes utilisés dans l'ensemble de la zone de la mission, au coût moyen de 66 140 dollars par mois sur 12 mois.

5. Transports

i) Location de véhicules 853 300

Les prévisions de dépenses couvrent la location, en moyenne, de 165 véhicules pendant 12 mois, au tarif estimatif quotidien de 14,13 dollars, soit 431 dollars par mois et par véhicule.

/...

8. Transmissions

a) <u>Éléments complémentaires</u>	639 500
i) <u>Matériel de transmissions</u>	168 800

Il est prévu d'acheter le matériel de transmissions ci-après, afin de continuer à rénover le réseau de communications de la Force :

Modernisation (par système numérique) de station satellite INTEL	68 600
Liaisons téléphoniques rurales	32 000
Émetteurs-récepteurs UHF mobiles (20)	16 000
Minicentraux téléphoniques	8 000
Télécopieurs, imprimantes laser (5)	12 500
Interphone (1)	1 600
Modernisation du réseau radio principal (1)	12 000
Total partiel	<u>150 700</u>
Frais de transport (12 %)	<u>18 100</u>
TOTAL	<u>168 800</u>

ii) <u>Pièces de rechange et fournitures</u>	89 500
--	--------

Ce montant doit permettre d'acheter des pièces de rechange et des fournitures pour la réparation et l'entretien du matériel de transmissions, à raison de 7 460 dollars par mois.

iii) <u>Matériel d'atelier et d'essai</u>	22 000
---	--------

Ce montant doit permettre d'acheter du matériel d'essai, notamment des accessoires (18 000 dollars) et de l'outillage pour les techniciens radio (4 000 dollars).

9. Matériel divers

i) <u>Mobilier de bureau</u>	1 300
--	-------

Il est prévu d'acheter un siège de bureau (150 dollars), deux placards à dossiers (600 dollars) et un bureau à prolongement latéral (50 dollars) pour les zones de réception et de secrétariat du Bureau du Conseiller spécial.

ii) <u>Matériel de bureau</u>	9 400
---	-------

Il est prévu d'acheter quatre photocopieuses à faible débit (8 000 dollars) et une petite déchiqueteuse de bureau (400 dollars), les frais de transport correspondants étant de 12 % (1 000 dollars).

iii) Matériel d'observation 15 600

Ce montant doit permettre d'acheter deux dispositifs manuels d'observation nocturne, y compris les frais de transport de 12 %.

iv) Équipement de logements 4 000

Ce montant doit permettre d'acheter du matériel pour les logements, notamment 40 ventilateurs de bureau, 20 ventilateurs sur pied et 20 ventilateurs de plafond, ainsi que d'autres articles.

v) Matériel divers 39 200

Il est prévu d'acheter divers articles non prévus à d'autres rubriques du budget, notamment du matériel de lutte contre le feu (19 600 dollars), 10 manches à air (4 000 dollars), des bacs de rangement (1 800 dollars), un compresseur portable (4 000 dollars), des placards à outils (3 600 dollars), un tour à bois (6 000 dollars) et des cisailles (200 dollars).

vi) Pièces de rechange, réparations et entretien 184 400

Ce montant doit permettre d'acheter des pièces de rechange pour du matériel qui ne sont pas prévues dans d'autres rubriques du budget, notamment pour le matériel informatique, les groupes électrogènes, les bureaux et le matériel médical, à raison de 15 366 dollars par mois (coût estimatif) pendant 12 mois.

10. Fournitures et services

a) Services divers 8 305 800

i) Services contractuels 8 109 800

Ce montant doit permettre de verser les traitements de 318 agents locaux civils, y compris une augmentation de 4 % pour la période précédente imputable à un relèvement de l'indemnité de coût de la vie, ainsi qu'une prime supplémentaire, équivalant à un mois de traitement, accordée en fin d'année (7 413 400 dollars). Aucun montant n'est prévu au titre des indemnités de licenciement pour la période à l'examen, l'hypothèse retenue étant qu'aucun versement à ce titre ne sera nécessaire. Il est en revanche prévu de couvrir des frais de blanchissage et de nettoyage à sec (556 800 dollars) et de couture (40 800 dollars). D'autres services contractuels divers sont également prévus, à savoir : nettoyage à fond des cuisines et zones de repas (30 700 dollars), services consultatifs relatifs à la lutte contre les incendies et aux munitions (8 100 dollars), impression (13 000 dollars) et location de photocopieuse (47 000 dollars).

b)	<u>Fournitures diverses</u>	536 900
i)	<u>Papeterie et fournitures de bureau</u>	155 200

Le montant indiqué doit permettre de couvrir le coût, estimé à 12 930 dollars par mois, de la papeterie, des fournitures informatiques, des fournitures de bureau et des formulaires imprimés sur place.

ii)	<u>Fournitures médicales</u>	80 000
-----	--	--------

Ce montant doit permettre d'acheter des fournitures médicales et dentaires pour le personnel militaire et civil.

iii)	<u>Fournitures sanitaires et de nettoyage</u>	125 200
------	---	---------

Ce montant doit permettre de couvrir le coût, estimé à 10 433 dollars par mois, des matériaux de nettoyage et autres fournitures sanitaires nécessaires pour la mission.

iv)	<u>Abonnements</u>	22 800
-----	------------------------------	--------

Le montant prévu doit permettre de payer les abonnements à des journaux, revues, indicateurs de compagnies aériennes et manuels techniques, pour un coût estimatif de 1 900 dollars par mois.

v)	<u>Fournitures électriques</u>	—
----	--	---

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vi)	<u>Bâches antiprojectiles pour véhicules</u>	—
-----	--	---

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vii)	<u>Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes</u>	90 900
------	---	--------

Le montant prévu représente le coût de l'équipement standard du personnel militaire (calots, écussons, emblèmes et médailles), estimé à 35 dollars par équipement (43 000 dollars), des uniformes des agents du Service mobile (27 900 dollars) et des décalcomanies et drapeaux à l'emblème des Nations Unies (20 000 dollars).

viii)	<u>Matériel pour la défense des périmètres</u>	16 400
-------	--	--------

Le montant indiqué couvre le coût, estimé à 1 370 dollars par mois en moyenne, sur 12 mois, de divers articles tels que les sacs de sable et autres matériaux de protection.

ix)	<u>Cartes d'état-major</u>	—
-----	--------------------------------------	---

Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

x) Intendance et magasins 46 400

Le montant indiqué doit permettre de couvrir le coût, estimé à 3 875 dollars par mois, de divers articles ménagers pour les besoins des militaires, ainsi que d'articles de papier, de fournitures photographiques, de sacs poubelle et de bidons pour l'eau et le combustible.

ANNEXE VIII

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Tableau d'effectifs actuel et proposé

Catégorie	Tableau d'effectifs actuel autorisé	Postes supplémentaires	Tableau d'effectifs proposé
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
SGA	0	1	1
SSG	2	(1)	1
D-2	—	1	1
D-1	1	—	1
P-5	2	—	2
P-4	1	—	1
P-3	2	—	2
P-2	—	—	—
	8	1	9
Agents des services généraux	6	—	6
Agents de 1re classe du Service mobile	1	—	1
Autres agents du Service mobile	26	—	26
	41	1	42
Total (personnel international)	41	1	42
Personnel local*	332	(14)	318
	373	(13)	360
Total général	373	(13)	360

* Postes contractuels.

ANNEXE IX

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Dépenses concernant le personnel civil et dépenses connexes

A. Période allant du 1er janvier au 30 juin 1995

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Nombre	Mois de travail	Coût annuel standard			Coût total estimatif		
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel
SGA (mission)*	1	1,6	111,0	44,1	53,4	14,8	5,9	7,0
SSG (mission)	1	6,0	102,3	40,1	48,0	51,2	20,0	24,0
D-2 (mission)	1	6,0	91,0	36,1	40,0	45,5	18,0	20,0
D-1 (mission)	1	6,0	85,3	33,9	37,3	42,6	17,0	18,6
P-5 (mission)	2	12,0	78,0	31,0	32,8	78,0	31,0	32,8
P-4 (mission)	1	6,0	67,6	26,8	26,4	33,8	13,4	13,2
P-3 (mission)	2	12,0	56,1	22,3	19,7	56,1	22,3	19,7
Agents des services généraux	6	36,0	36,9	14,6	14,0	110,7	43,8	42,0
Agents de 1re classe du Service mobile	1	6,0	49,6	47,3	19,1	24,8	23,6	9,5
Autres agents du Service mobile	26	156,0	49,6	47,3	19,1	644,8	614,9	248,2
Total partiel						1 102,3	809,9	435,0
Total (personnel international)	42					1 102,3	809,9	435,0

* Sur la base de la période d'emploi effective.

B. Période allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Nombre	Mois de travail	Coût annuel standard			Coût total estimatif		
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel
SGA (mission)*	1	3,2	111,0	44,1	53,4	29,6	11,8	14,0
SSG (mission)	1	12,0	102,3	40,1	48,0	102,3	40,1	48,0
D-2 (mission)	1	12,0	91,0	36,1	40,0	91,0	36,1	40,0
D-1 (mission)	1	12,0	85,3	33,9	37,2	85,3	33,9	37,2
P-5 (mission)	2	24,0	78,0	31,0	32,8	156,0	62,0	65,6
P-4 (mission)	1	12,0	67,6	26,8	26,4	67,6	26,8	26,4
P-3 (mission)	2	24,0	56,1	22,3	19,7	112,2	44,6	39,4
Agents des services généraux	6	72,0	36,9	14,6	14,0	221,4	87,6	84,0
Agents de 1re classe du Service mobile	1	12,0	49,6	47,3	19,1	49,6	47,3	19,0
Autres agents du Service mobile	26	312,0	49,6	47,3	19,1	1 289,6	1 229,8	496,4
Total partiel						2 204,6	1 620,0	870,0
Total (personnel international)	42					2 204,6	1 620,0	870,0

* Sur la base de la période d'emploi effective.

ANNEXE X

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Répartition actuelle du personnel civil (au 30 juin 1994)

	QG de la Force	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 4	Police civile	Total
1. <u>Personnel civil international</u>						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	6					6
Bureau du commandant de la Force	2					2
Bureau du chef du Service administratif	4					4
Section des finances	4					4
Section du personnel et des voyages	3					3
Section des services d'appui	5					5
Section des communications	8					8
Section des services généraux	9					9
Total partiel	41					41
2. <u>Personnel contractuel local</u>						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	2					2
Bureau du commandant de la Force	—					—
Bureau du chef du Service administratif	19					19
Section du personnel et des voyages	1					1
Informatique	2					2
Section des finances	4					4
Section des services généraux	45					45
Section des communications	14					14
Section des services d'appui	46					46
Achats	—					—
Bureau du chef d'état-major	1					1
Section des opérations	4					4
Section des affaires humanitaires	2					2
Personnel/logistique	5					5
Commandement de camp	30					30
Vols	1					1
Élément de police militaire	6					6

	QG de la Force	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 4	Police civile	Total
Détachement des approvisionnements	24					24
Police civile	—				5	5
Secteurs	—	36	47	38	—	121
Total partiel	206	35	47	38	5	332
Total général	247	36	47	38	5	373

ANNEXE XI

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Répartition proposée du personnel civil

	QG de la Force	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 4	Police civile	Total
1. <u>Personnel civil international</u>						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	7					7
Bureau du commandant de la Force	2					2
Bureau du chef du Service administratif	3					3
Section des finances	4					4
Section du personnel et des voyages	3					3
Section des services d'appui	5					5
Section des communications	8					8
Section des services généraux	8					8
Achats	2					2
Total partiel	42					42
2. <u>Personnel contractuel local</u>						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	2					2
Bureau du commandant de la Force	—					—
Bureau du chef du Service administratif	9					9
Section du personnel et des voyages	1					1
Informatique	2					2
Section des finances	4					4
Section des services généraux	45					45
Section des communications	14					14
Section des services d'appui	47					47
Achats	18					18
Bureau du chef d'état-major	—					—
Section des opérations	4					4
Section des affaires humanitaires	2					2
Personnel/logistique	5					5
Commandement de camp	32					32
Vols	1					1
Élément de police militaire	6					6

/ . . .

	QG de la Force	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 4	Police civile	Total
Détachement des approvisionnements	—					—
Police civile	—				6	6
Secteurs	—	36	47	37	—	120
Total partiel	192	36	47	37	6	318
Total général	234	36	47	37	6	360

ANNEXE XII

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Effectif autorisé et pourcentage de postes occupés et de postes vacants
 pour la période allant du 16 décembre 1993 au 15 juin 1994

Classe	Effectif autorisé	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Jun	Moyenne
		1993	1994						
1. <u>Personnel civil</u> :									
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>									
SGA	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0
SSG	2	1,0	2	2	2	2	1	1	2
D-2	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0
D-1	1	0,5	1	1	1	1	1	0,5	1
P-5	2	1,0	1	1	1	1	1	1	1
P-4	1	0,5	1	1	1	1	1	0,5	1
P-3	2	0,5	1	1	1	1	1	0,5	1
P-2/1	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel	8	3,5	6	6	6	6	6	3,5	6
Pourcentage de postes vacants		12,5%	25%	25%	25%	25%	25%	12,5%	23%
<u>Services généraux et autres catégories</u>									
Services généraux	6	3,5	7	5	7	7	7	3,5	7
Service mobile	27	11,5	23	22	23	23	23	11,5	23
Total partiel	33	15	30	27	30	30	30	15	30
Pourcentage de postes vacants		9%	9%	18%	9%	9%	9%	9%	11%
Agents locaux	368	182	364	331	335	307	309	154,4	330
Total partiel	368	182	364	331	335	307	309	154,4	330
Pourcentage de postes vacants		1%	1%	10%	9%	17%	16%	16%	10%
Total	373	200,5	400	364	371	343	345	172,9	366
2. <u>Personnel militaire</u>									
Total partiel	1 230	557,5	1 178	1 115	1 136	1 123	1 117	558,5	1 131
Pourcentage de postes vacants (militaires)		9%	4%	9%	8%	9%	9%	9%	8%

ANNEXE XIII

Répartition des véhicules, par site

A. Au 30 juin 1994

Type de véhicule	QG de la Force	Secteur I (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Police civile	Total
Voitures lourdes						0
Voitures moyennes	2					2
Voitures légères	29	3	3	9	6	50
Jeeps légères 4 x 4 Puch				17		17
Jeeps moyennes 4 x 4 (Land Rover, châssis long, Pajero)	4		14			18
Jeeps moyennes 4 x 4 (Land Rover, châssis court, Pajero)	23	31	33	3	10	100
Camionnettes moyennes	1					1
Minicamionnettes	2					2
Bus taille moyenne	6		2			8
Minibus	6	5	2	8	1	22
Camions taille moyenne pour transport de marchandises	7		9	11		27
Camions légers pour transport de marchandises	2	9				11
Camions légers pick-up	14	15		6		35
Camions légers pour transport de troupes				9		9
Camions-ambulances		2	2	3		7
Camions-citernes (combustible)	1					1
Camions-citernes (eau)	3			3		6
Camions-dépanneuses	1		1			2
Camions-remorques						0
Camions-grues	1					1
Camions (voirie)	3					3
Camions (pompiers)	1					1
Camions frigorifiques	2			3		5
Camions (divers)						0
Élévateurs à fourche	4					4
Véhicules blindés	6	3				9
Total partiel	118	68	66	72	17	341

Type de véhicule	QG de la Force	Secteur I (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Police civile	Total
Remorques (dépannage)	1					1
Remorques (combustible)		1				1
Remorques (eau)	3	4	2			9
Remorques (pompiers)	1		1			2
Remorques (groupes électrogènes)	5					5
Remorques (marchandises/autres)	4	4	4	3		15
Total partiel	14	9	7	3	0	33
Total	132	77	73	75	17	374

Notes : Le parc total se décompose comme suit :

Véhicules appartenant à l'ONU :

Véhicules de location (BHS et Astra) :

Véhicules appartenant aux contingents (contingent argentin = 26, contingent australien = 67, contingent britannique = 54) :

Véhicules mis à disposition par le Royaume-Uni (mais sans remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents) : 4

B. Périodes allant du 1er janvier au 30 juin 1994 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

Type de véhicule	QG de la Force	Secteur I (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Police civile	Total
Voitures lourdes						0
Voitures moyennes	2					2
Voitures légères	28	3	3	9	6	49
Jeeps légères 4 x 4 Puch				17		17
Jeeps moyennes 4 x 4 (Land Rover, châssis long, Pajero)	4		14			18
Jeeps moyennes 4 x 4 (Land Rover, châssis court, Pajero)	20	30	30	1	10	91
Camionnettes moyennes	0					0
Minicamionnettes	1					1
Bus taille moyenne	6		2			8
Minibus	6	4	2	8	1	21
Camions taille moyenne pour transport de marchandises	5		9	11		25
Camions légers pour transport de marchandises	2	9				11
Camions légers pick-up	14	12		4		30
Camions légers pour transport de troupes						9
Camions-ambulances		2	2	3		7
Camions-citernes (combustible)	1					1
Camions-citernes (eau)	3			3		6
Camions-dépanneuses	1		1			2
Camions-remorques						0
Camions-grues	1					1
Camions (voirie)	2					2
Camions (pompiers)	1					1
Camions frigorifiques	2			2		4
Camions (divers)						0
Élévateurs à fourche	4					4
Véhicules blindés	6	3				9
Total partiel	109	63	63	67	17	319

Type de véhicule	QG de la Force	Secteur I (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Police civile	Total
Remorques (dépannage)	1					1
Remorques (combustible)		1				1
Remorques (eau)	3	4	2			9
Remorques (pompiers)	1		1			2
Remorques (groupes électrogènes)	5					5
Remorques (marchandises/autres)	3	4	3	3		13
Total partiel	13	9	6	3	0	31
Total	122	72	69	70	17	350

Notes : Le parc total se décompose comme suit :

Véhicules appartenant à l'ONU :

Véhicules de location (BHS et Astra) :

Véhicules appartenant aux contingents
 (contingent argentin = 26, contingent australien = 67, contingent britannique = 54) :

Total

38

165

147

350

Deux camions appartenant à l'ONU (un camion de voirie et un camion de taille moyenne pour le transport de marchandises) pourraient être réformés et remplacés au cours de la période janvier-juin 1995.

C. Véhicules appartenant à l'ONU

Périodes allant du 1er janvier au 30 juin 1995 et du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

	Nombre de véhicules		
	Parc actuel ^a	Parc prévu	Augmentation (diminution)
Voitures légères			
Jeeps moyennes, Land Rover			
Jeeps légères, Land Rover			
Bus de taille moyenne			
Camions de taille moyenne pour le transport de marchandises ou de matériel ^b	5	5	b
Camions légers pour le transport de marchandises ou de matériel	2	2	
Camions légers pick-up	2	2	—
Camions-citernes (eau)	3	3	—
Camions dépanneuses	2	2	—
Camions-grues	1	1	—
Camions (voirie) ^b	2	2	b
Élévateurs à fourche	4	4	—
Total partiel	21	21	—
Remorques (dépannage)	1	1	—
Remorques (combustible)	1	1	—
Remorques (eau)	9	9	—
Remorques (groupes électrogènes)	5	5	—
Remorques (marchandises/autres)	1	1	—
Total partiel	17	17	—
Total	38	38	—

^a Comprend les véhicules se trouvant dans la zone de la mission et les véhicules commandés mais non encore livrés.

^b Un camion de voirie et un camion de taille moyenne pour le transport de marchandises ou de matériel pourraient être réformés et remplacés au cours de la période allant de janvier à juin 1995. Aucune augmentation du parc de véhicules appartenant à l'ONU n'est proposée pour ladite période.

ANNEXE XIV

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Matériel de transmissions appartenant à l'ONU

A. Du 1er janvier au 30 juin 1995

	Nombre d'unités		
	Parc actuel ^a	Parc prévu	Augmentation (diminution)
1. <u>Matériel SHF</u>			
Terminaux liaison hertzienne (FM 1,6-1,8 ghz)	6	7	1
Bloc alimentation/chargeur de batterie, liaison hertzienne	9	10	1
2. <u>Matériel UHF</u>			
Terminaux liaison hertzienne ^b	1	—	(1)
Talkies-walkies	77	87	10
3. <u>Matériel VHF</u>			
4. <u>Matériel HF</u>			
5. <u>Matériel satellite</u>			
6. <u>Matériel téléphonique</u>			
Systèmes de commutation à verrou (4 lignes)	65	90	25
7. <u>Matériel divers</u>			
Télécopieuses	21	26	5
Répondeurs téléphoniques	0	2	2

^a Comprend le matériel se trouvant dans la zone de la mission et le matériel commandé mais non encore livré.

^b Sera remplacé par un terminal SHF.

SHF = Ondes centimétriques

UHF = Ondes décimétriques

VHF = Ondes métriques

HF = Haute fréquence

B. Du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

	Nombre d'unités		
	Parc actuel ^a	Parc prévu	Augmentation (diminution)
1. <u>Matériels SHF^b</u>			
2. <u>Matériel UHF^c</u>			
Matériel mobile ^d	157	157	—
3. <u>Matériel VHF</u>			
4. <u>Matériel HF</u>			
5. <u>Matériel satellite</u>			
6. <u>Matériel téléphonique</u>			
Liaisons téléphoniques rurales	13	17	4
Centraux téléphoniques moyens	6	6	—
Petits centraux téléphoniques	8	8	—
Minicentraux téléphoniques	—	4	4
Systèmes de commutation à verrou	90	90	—
7. <u>Matériel divers</u>			
Télécopieuses	26	31	5
Interphones	—	1	1

^a Le parc actuel signifie ici le matériel demandé dans le budget pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1995.

^b La transformation du matériel satellite analogique en matériel numérique devra également être effectuée au cours de cette période.

^c La rénovation du réseau radio principal s'impose également.

^d Vingt radios mobiles UHF sont à réformer et à remplacer pendant la période en cours. Il n'y aura donc pas d'augmentation du parc actuel.

C. Répartition du matériel de transmissions, par site, au 30 juin 1994

	QG de la Force ^a	Secteur 1 (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Police civile	Total
<u>8. Matériel de transmissions</u>						
<u>Matériel SHF</u>						
Terminaux liaison hertzienne FM 1,6-1,8 ghz	3	1	2			6
Terminaux multiplex	3	1	2	1		7
Système d'alarme	1	0	0	0		1
Alimentation/chargeur de batterie liaison hertzienne	5	1	2	1		9
<u>Matériel UHF</u>						
Répéteurs	7	1	1	1	2	12
Matériel fixe	6	4	3	4	3	20
Matériel mobile	95	13	20	18	11	157
Matériel portatif	39	9	9	6	14	77
Terminaux liaison hertzienne FM 380-420 mhz ^b				1		1
<u>Matériel VHF</u>						
Répéteurs						
Matériel fixe	8 ^c					8
Matériel mobile	130 ^c					130
Matériel portatif	24 ^c					24
<u>Matériel HF</u>						
Matériel fixe	1					1
Matériel mobile						0
<u>Matériel satellite</u>						
Terminaux INMARSAT						0
Stations fixes INMARSAT						0
Station terrestre INTELSAT	1					1
Matériel/rénovation (numérique) de terminaux INTELSAT						0

	QG de la Force ^a	Secteur 1 (contingent argentin)	Secteur II (contingent britannique)	Secteur IV (contingent australien)	Total
<u>Matériel téléphonique</u>					
Centraux téléphoniques moyens		2	2	2	6
Petits centraux téléphoniques	3	1	2	2	8
Systèmes de commutation à verrou (4 lignes)	65				65
Liaisons téléphoniques rurales (400-430 mhz)		4	1	8	13
<u>Télécopieuses</u>	10	3	2	1	21
Total	401	40	46	45	567

^a Est également compris dans le matériel du QG celui du site du mont Olympe.

^b Ce terminal sera réformé et remplacé pendant la période janvier-juin 1995. Un autre terminal intermissions utilisé en commun avec la FINUL n'apparaît pas ici, parce qu'il est comptabilisé dans les stocks de la FINUL.

^c Tout le matériel VHF sera réformé au 31 décembre 1994.

SHF = Ondes centimétriques
 UHF = Ondes décimétriques
 VHF = Ondes métriques
 HF = Haute fréquence

ANNEXE XV
Carte de Chypre
